

DU 1^{er} AU 31 MARS
CAMPAGNE DE FINANCEMENT

**FAITES
LE DON**

CROIX ROUGE

LE SOLEIL

Louez une
**EAGLE
VISTA** 2995\$
pour aussi peu que
130 km gratuits

Fin de semaine 55\$ 300 km gratuits
1 semaine 149\$ 1000 km gratuits
1 mois 495\$ 3000 km gratuits

LOCATION
MAISONNEUVE
529-8135

VENDEDI 30 MARS 1990

QUEBEC, 94^e ANNÉE, NO 91
50 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
MONTREAL-ILES DE LA MADELEINE-GASPE/SIE ABITIBI 50¢

35¢

LES SPORTS



Baseball: une paix qui paraît très fragile

La guerre va-t-elle reprendre entre les propriétaires et l'Association des joueurs des ligues majeures de baseball? Dans le milieu, on s'interroge. **Tabloïd Sport**

LA RÉGION

À Beauport, un forcené se livre à la police après un somme

Le Groupe tactique d'intervention de la Sûreté du Québec est intervenu à Beauport où un homme dépressif armé s'était barricadé dans sa demeure. **A-3**

LE QUÉBEC

Bourassa laisse prévoir une hausse « modérée » du déficit

À quelques semaines du budget, le premier ministre a clairement indiqué, hier, qu'il y aurait une augmentation « modérée » du déficit en 1990-91. **A-4**

L'ÉCONOMIE

Un autre coup dur du CN à Bombardier

Les Ateliers du CN demande 55 millions \$ pour la réfection des 336 voitures de métro de Montréal, soit 10 millions \$ de moins que Bombardier, de La Pocatière. **B-1**

LE CANADA

Les libéraux fédéraux augmentent leur avance

Les libéraux fédéraux ont porté à 12 points leur avance sur les conservateurs dans les intentions de vote des Québécois, selon un sondage Sorecom. **A-6**

LES ARTS

« Le sida faut que j't'en parle »

Radio-Canada diffusera dimanche soir à 21 h un document de Bruno Carrière qui suscite une salubre crainte du sida et montre les moyens de le prévenir. **C-3**

LE MONDE

La Lituanie joue la carte référendaire

Les dirigeants lituaniens ont proposé au Kremlin de tenir un référendum sur l'indépendance dans l'espoir que Mikhaïl Gorbatchev accepte de négocier. **A-7**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3
Le Québec	A-4 et A-5
Le Canada	A-6
Le Monde	A-7 et A-9
Alain Bouchard	A-5
Annouces classées	C-7 à C-13
Arts	C-1 à C-5
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-11
Décès	C-14 et C-15
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-8
Feuilleton	C-9
Horoscope	C-11
Mots croisés	C-8
Mot mystère	C-8
Où aller à Québec	C-4
Patron	C-12

LA MÉTÉO

Ennuagement suivi d'un peu de neige en fin de journée. Max.: près de 0. Min.: près de -2. Vents devenant modérés. Risque de précipitations: 50%. Demain: nuageux avec un peu de neige en matinée. Vent. **S-16**

Comité spécial des communes sur la Constitution Les libéraux pro-Meech écartés

OTTAWA — La bataille pour les quatre sièges octroyés au Parti libéral au comité spécial sur la Constitution a tourné à l'avantage du clan Chrétien. Le critique officiel du parti, Jean Lapierre (Shefford), coprésident de la campagne de Paul Martin, jugé trop favorable à l'accord du lac Meech, a été écarté. Il sera vraisemblablement remplacé par André Ouellet (Montréal-Papineau), un fidèle de Pierre Trudeau et partisan de Jean Chrétien.

par MICHEL VASTEL
EDIMEDIA

Chez les néo-démocrates, Audrey McLaughlin, qui ne dispose que de deux sièges au comité, n'a pu faire mieux que de

nommer un représentant favorable à l'accord, Lorne Nystron (Saskatchewan), et un adversaire, Sven Robinson (Colombie-Britannique). Le seul député du Québec, Philipp Edmonson (Chambly), aura un siège de substitut, de même que Ian

Waddell, lui aussi représentant de Colombie-Britannique, et qui a fait campagne à la direction du parti contre l'entente constitutionnelle du 3 juin 1987.

Les Conservateurs auront neuf membres, parmi lesquels le comité élira son président. Leur whip, Jim Hawkes (Alberta), a confirmé à Edimédia que « c'est l'Opposition libérale qui retarde la constitution du comité spécial » devant se réunir à huis clos dès aujourd'hui et commencer ses travaux lundi prochain.

Mais tout en semant la ziza-

nie à l'intérieur des deux partis d'opposition, aussi divisés l'un que l'autre sur la question constitutionnelle, le premier ministre a amorcé une bombe à retardement qui éclatera à la fin de mai, soit trois semaines seulement avant l'échéance ultime pour la ratification de l'accord du lac Meech.

La présidence de Jean Charest, officieusement confirmée par le Bureau du premier ministre, n'a fait que durcir la position des libéraux et des néo-démocrates. Le leader aux Communes des libéraux, Jean-Ro-

bert Gauthier (Ottawa-Vanier), reproche par exemple à l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports son style plutôt cassant. Et M. Charest ne cache pas son intention de bloquer toute tentative de comité d'amender l'accord du lac Meech.

Les porte-parole des deux partis d'opposition affirment ouvertement que le comité spécial sur la Constitution va remettre aux Communes, le 18 mai ou plus tard s'il se vote une prolongation de son mandat, un

Suite A-2, Libéraux

Les Maritimes pensent à « l'après-Meech »

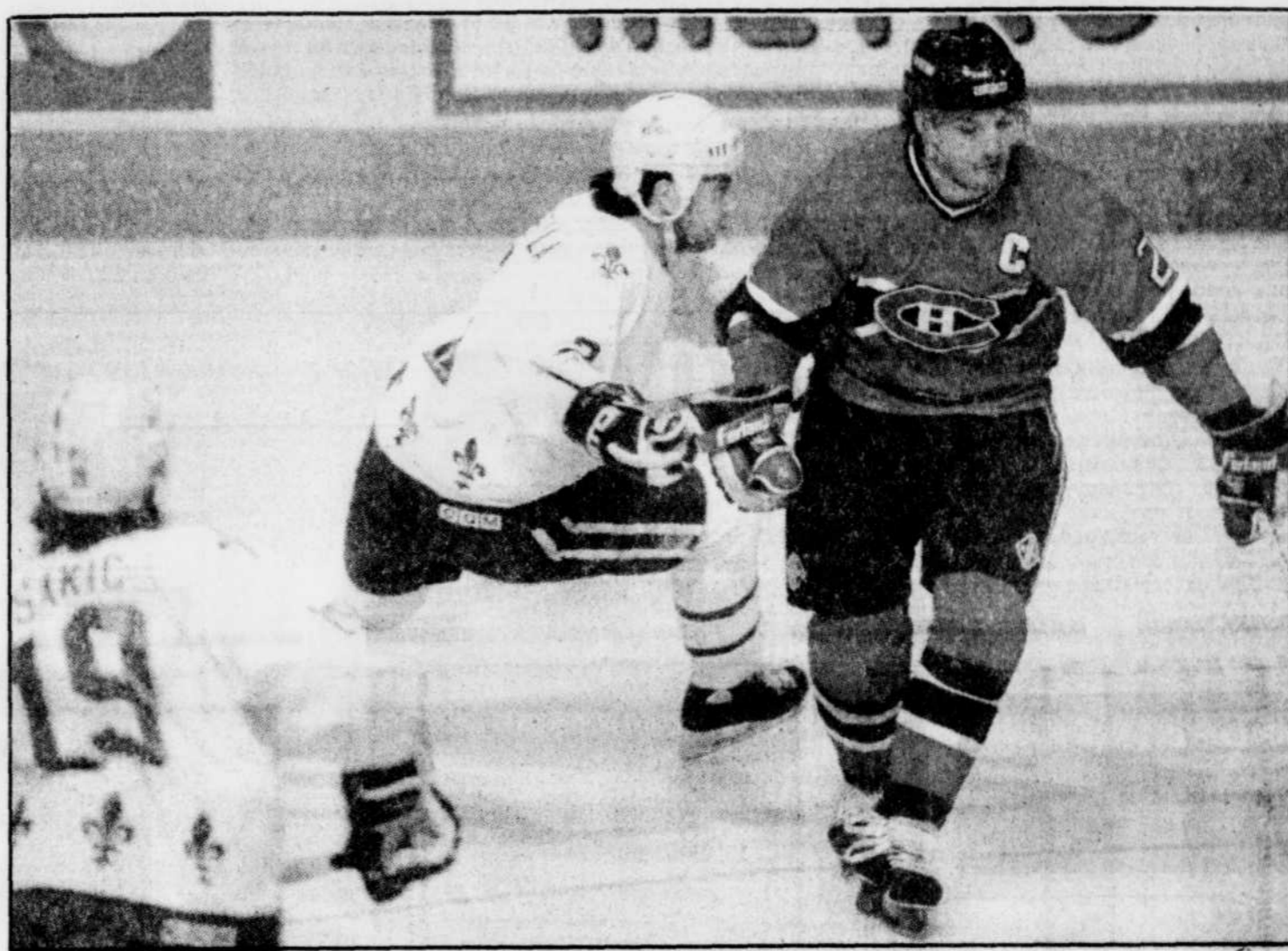
HALIFAX (PC) — Les trois premiers ministres des Maritimes ont commencé à réfléchir à l'« après-Québec » mais ils se défendent bien de vouloir se servir de ces pourparlers pour forcer la résolution de l'impasse constitutionnelle autour de l'accord du lac Meech.

Le fait que nous discutons en privé de la nécessité, pour les provinces des Maritimes, de resserrer nos liens ne doit nullement être perçu comme une menace, a affirmé le premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna, à Fredericton, hier. « Je n'ai jamais essayé de m'en servir de cette façon. En réalité, j'ai justement été attentif à ne pas le faire. »

M. McKenna et son homologue néo-écossais John Buchanan étaient visiblement ennuysés d'entendre le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard Joe Ghiz révéler qu'ils avaient parlé de l'indépendance au cours d'une réunion des quatre premiers ministres de l'Atlantique à Corner Brook

Suite A-2, Maritimes...

Dernière confrontation Canadien-Nordiques



Les Nordiques ont essuyé une défaite de 5-2, hier soir au Colisée, le Canadien remportant ainsi un septième gain en huit matchs cette saison contre leurs rivaux du Québec. Joe Sakic des Fleurdelisés a réussi son 37^e but de la saison alors que le trio composé de Mike McPhee, Guy Carbonneau et Russ Courtnall a guidé le Canadien en y allant d'une production offensive de dix points.

Tabloïd sport

Réjean Lemoine pointé du doigt La fuite de documents provient d'un élu (Perreault)

Après enquête, le directeur général de la ville de Québec affirme que la fuite de documents préparés par les chefs de services relativement au projet d'espace Saint-Roch peut provenir seulement d'un élu municipal pendant que l'opposition pointe du doigt le conseiller Réjean Lemoine qui a « tout intérêt à discréditer les fonctionnaires ».

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

Devant les membres de l'Institut canadien d'administration publique du Canada, région de Québec, hier, M. Jacques Perreault a reconnu que les hauts fonctionnaires subissaient un traumatisme après tout changement de gouvernement.

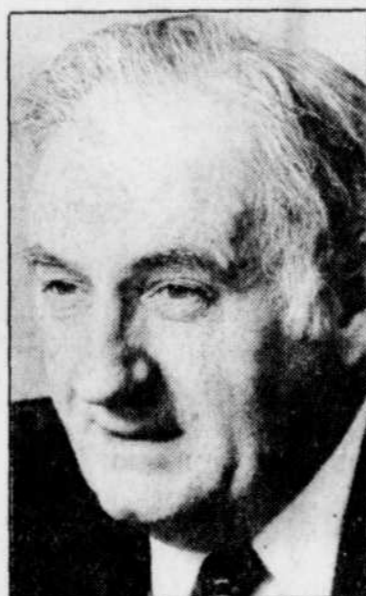
« C'était quelque peu frusquet dans la salle du comité exécutif de la ville après les élections, raconte M. Perreault, et la confiance ne semblait pas régner. Quand le parti au pouvoir change, les nouveaux élus perçoivent les fonctionnaires comme des gens de l'ancien régime. »

« Petit à petit, je crois que nous remontons la pente. Le climat de confiance est en train de se rétablir à l'hôtel de ville et aucun fonctionnaire n'avait intérêt à sortir les dossiers. Même si on a travaillé 10, 15 ou 20 ans pour un parti, nous n'avons pour cela vendu notre âme et nous pouvons travailler pour un autre avec autant de dévouement » a ajouté M. Perreault.

Précisons qu'un quotidien a diffusé, cette semaine, les commentaires qu'avait sollicités le maire Jean-Paul L'Allier et les membres de l'exécutif, auprès des principaux fonctionnaires, relativement au concept d'aménagement de « l'espace Saint-Roch ». Ces rapports révélaient certaines failles importantes dans ce projet que le Rassemblement populaire défend depuis la campagne électorale.

M. Perreault, comme il l'a laissé sous-entendre au SOLEIL, croit que la fuite pourrait provenir de « l'autre bout » soit du côté des élus municipaux.

Au cours de sa conférence il a témoigné de la courtoisie du maire à son égard, ajoutant qu'il n'en était pas ainsi pour tous les conseillers. Sans le citer nommément, M. Perreault a parlé « des déclarations intempestives » du conseiller Réjean Lemoine « qui voit de la corruption et du patronage partout... J'ai même l'impression qu'il me voit dans sa soupe. »



M. Jacques PERREAULT

avait une attitude « correcte » en demandant aux fonctionnaires de se rallier pour aider la nouvelle administration à réaliser son programme politique. « Ceux qui ne pourront prendre le virage dont parle le maire, devront aller ailleurs. »

« C'est ce que j'ai fait, ajoutait-il, quand j'ai senti que le nouveau conseil serait plus heureux de travailler avec quelqu'un de son choix et auquel il aurait totalement confiance. »

« Les fonctionnaires ont fait leur deuil de la « grande place » et ils sont prêts à revenir à leur planche à dessin pour repenser tout le développement du quartier Saint-Roch au complet. Au cours des dernières années, on a trop axé nos efforts sur la « grande place », mais il faudra planifier l'ensemble du quartier pour régler tous les problèmes du quartier. »

Suite A-2, Fuite...

Selon une étude de la NASA Aucune preuve de « l'effet de serre »

WASHINGTON (Reuter) — Une nouvelle étude par satellite des températures mondiales au cours de la dernière décennie permet de conclure qu'il n'y a aucune preuve que la tendance au réchauffement, prédite par plusieurs scientifiques, ait lieu.

Les auteurs de ce rapport, rendu public hier, ont dit que leur étude était la plus fiable préparée jusqu'à ce jour. Le document est l'oeuvre de chercheurs de la NASA (National Aeronautics and Space Administration) et de l'Université de l'Alabama.

L'étude porte sur les observations recueillies par une série de satellites lancés dans la haute atmosphère, à la fin de 1978, par l'Administration américaine des océans et de l'atmosphère.

« Bien que la question des futures températures du globales n'étaient pas été spécifiquement abordée, il n'y a pas eu de tendance au refroidissement ou au réchauffement durant la décennie 1979-1988 », affirme le document de la NASA.

Plusieurs scientifiques avaient déclaré que les températures mondiales allaient se réchauffer en raison de ce qu'ils ont appelé « l'effet de serre » provoqué par l'accumulation de certains gaz, comme le dioxyde de carbone, dans l'atmosphère.

Portion clé de l'atmosphère
Les satellites gouvernementaux mis à contribution dans l'étude étaient pourvus d'équi-

pement capable de mesurer la température dans une couche d'air de 1000 kilomètres de large, à des altitudes se situant entre 1500 et 6000 mètres, soit la portion de l'atmosphère où doivent apparaître les premiers signes d'un réchauffement global selon les experts.

Au lieu d'une tendance au réchauffement, les chercheurs ont plutôt constaté des fluctuations irrégulières à la hausse ou à la baisse d'une année à l'autre.

« L'année la plus chaude a été 1987, et la deuxième année la plus chaude après celle-ci, 1988, mais la température moyenne des cinq premières années, de 1979 à 1983, a été plus élevée que celle des cinq années les plus récentes », a indiqué John Christy, de l'Université d'Alabama.

Les années 1984, 1985 et 1986 ont été les plus froides de la décennie, ont ajouté Christy et son collègue de la NASA Roy Spencer.

Le rapport est publié dans le numéro de cette semaine du magazine hebdomadaire Science.

Suite A-2, Serre...

Suites de la première page

Libéraux...

rapport majoritaire (conservateur) et deux rapports minoritaires. On ne voit pas comment cela pourrait aider le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, à juger si ses huit propositions de modification à l'accord du lac Meech jouissent d'un degré suffisant d'appuis au Parlement fédéral. C'est la condition qu'il a posée à la ratification de l'accord avant le 23 juin prochain.

« Tout peut arriver : la résolution McKenna peut ne pas survivre aux audiences du comité spécial des Communes », a d'ailleurs indiqué hier un haut fonctionnaire qui a demandé de ne pas être identifié.

Affrontement des clans
Chrétien et Martin

C'est au sein de la députation libérale que la bataille a été la plus féroce, l'objectif étant, selon un membre du caucus libéral, d'assurer une majorité de représentants, trois sur quatre, partisans de modifications importantes à l'accord du lac Meech.

Jean Chrétien, qui veut obtenir l'appui du premier ministre du Nouveau-Brunswick dans sa course à la direction du parti fédéral, a déjà fait savoir qu'il trouvait la proposition de M. McKenna « intéressante ». Il lui restait encore à s'assurer que les représentants du caucus libéral au comité spécial soient eux aussi favorables aux propositions McKenna. Cela ne semble pas avoir été trop difficile à obtenir alors que plus de la moitié des élus libéraux appuie la candidature de Jean Chrétien, et que le whip et leader du parti aux communes, Jean-Robert Gauthier, était un de ses plus fervents partisans en 1984.

« Je prends pour acquis que, comme critique du parti en matière de relations fédérales-provinciales, je serai membre du comité spécial, affirmait Jean Lapierre hier. Sinon, c'est que la position du parti, à l'égard de l'accord du lac Meech, a changé. »

Mais un autre organisateur de Paul Martin, Gilles Rocheleau (Hull-Aylmer), rappelle que « le rôle du comité spécial n'est pas de prendre position sur l'accord constitutionnel ou sur les propositions de Frank McKenna, mais de s'informer ».

Au quartier général de Paul Martin, on présente l'élimination de Jean Lapierre comme une manoeuvre de Jean Chrétien pour torpiller l'accord du lac Meech. Et Jean Lapierre lui-même a confié à Edimédia que son mandat de critique « était de défendre l'accord du lac Meech. Si le parti commence à avoir froid aux pieds, dit le député de Shefford, et qu'il commence à changer sa position officielle, qu'il ait le courage de le dire publiquement et que le chef, Herb Gray (Windsor) demande ma démission. Il y en a qui ont la colonne vertébrale aussi solide que du jonc », conclut-il en évoquant l'attitude de ses collègues qui commencent à réévaluer leur position à l'égard du Québec comme si Jean Chrétien était déjà devenu chef du parti.

Pour éviter que le conflit entre les clans Martin et Chrétien n'éclate au grand jour, à la veille d'un quatrième forum régional de Winnipeg, dimanche, le leader libéral en Chambre a décidé de nommer quatre membres et rien moins que 16 substituts, dont quatre pour le Québec ! Il se réserve ainsi le droit de modifier la délégation libérale au gré des régions que le comité va visiter, et selon les témoins qu'il va entendre.

Mais Jim Hawkes estime que cela rendra le travail du comité d'autant plus difficile. Les audiences dans les régions éloignées doivent en effet être planifiées à l'avance. Qui plus est, lorsqu'il s'agit d'écrire le rapport final aux Communes, et de l'approuver, la bataille ne va reprendre que de plus belle parmi les députés libéraux. En fait, on ne voit pas comment le parti libéral arrivera à se prononcer clairement sur l'accord du lac Meech et les propositions d'amendements du Nouveau-Brunswick avant le choix d'un nouveau chef. Il se trouve que c'est le 23 juin, date de l'échec probable de trois ans de négociations constitutionnelles sur le rapatriement du Québec. C'est justement ce que le parti voulait éviter.

« Le corps de Turner est encore chaud, que les députés se disputent déjà l'héritage », déplorait hier un proche de Paul Martin.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 29-03-90

4-6-7

5-8-2-6

TWIK

maille ajourée sur la peau
le pull treillis losangé

comme si la maille jouait à cache-cache, c'est le jeu du tricot ajouré qui dessine une belle trame losangée avec du fil de ramie et coton écri... tout court, tout carré, simplement parce que c'est ainsi que twik aime son cardigan à boutons de métal. p.m.g. 134.00

Maritimes...

(Terre-Neuve), plus tôt cette semaine.

Le premier ministre terre-neuvien Clyde Wells n'a pas pris part et n'était pas au courant du débat et il a déclaré hier qu'il le jugeait inutile pour le moment.

M. Ghiz a dit mercredi que les premiers ministres des Maritimes avaient commencé à examiner toutes les démarches qu'impliqueraient une éventuelle rupture du Canada, jusqu'à l'analyse des statistiques sur les échanges commerciaux Québec-Maritimes. « Je ne veux absolument pas donner l'impression que nous sommes inquiets, mais nous faisons nos devoirs », s'est-il empressé d'indiquer avant de clore le sujet.

M. McKenna a soutenu qu'il avait soulevé la question dans le cadre d'un échange plus large sur le commerce mondial, et que l'accession du Québec à l'indépendance n'était pas au centre des entretiens.

Minimise l'importance

M. Buchanan a lui aussi tenté de minimiser l'importance de ces discussions. « Nous allons attendre jusqu'à ce nous ayons déterminé s'il existe une réelle possibilité que cela se produise », a-t-il dit. Espérons tout simplement que cela n'arrivera pas, a-t-il continué, pour admettre tout de go que « cela aurait des conséquences graves pour nous ». « Je reste optimiste », a-t-il conclu.

La discussion des premiers ministres des provinces maritimes coïncide avec un regain du nationalisme au Québec, où le sort incertain de l'accord du lac Meech semble stimuler la popularité de la souveraineté.

Le Nouveau-Brunswick et le Manitoba sont les deux seules provinces à n'avoir pas encore ratifié la série d'amendements constitutionnels qui doivent être adoptés par le Parlement et l'ensemble des provinces avant le 23 juin.

M. McKenna a proposé une liste d'ajouts à l'accord, tandis que M. Wells a déposé une résolution dans le but de retirer l'appui de Terre-Neuve à l'accord du lac Meech.

Le premier ministre Wells craint que l'accord ne prive sa province de fonds fédéraux et que la clause de la société distincte n'accorde trop de pouvoirs au Québec.

Un économiste senior du Conseil économique des provinces de l'Atlantique, un groupe d'experts régionaux, trouve que ce n'est pas une si mauvaise idée pour le Canada atlantique de songer à son rôle dans un Canada d'où le Québec serait absent.

« J'ai beaucoup réfléchi là-dessus », a dit M. Maurice Mandale, en entrevue à Halifax. « Beaucoup de choses dépendraient de la forme que prendrait l'indépendance, selon que ce serait la souveraineté-association, ou un État souverain, voisin de notre frontière occidentale... »

M. Mandale a rappelé que le rôle de la région avait été examiné au moment du rapatriement unilatéral de la Constitution par l'ex-premier ministre Pierre Trudeau, alors qu'un gouvernement indépendantiste était au pouvoir à Québec.

« Il pourrait être temps d'évaluer à nouveau notre situation au sein de l'union économique canadienne pour déterminer ce que nous devons faire », a opiné M. Mandale.

Fuite...

« Les fonctionnaires ont fait leur deuil de la « grande place » et ils sont prêts à revenir à leur planche à dessin pour repenser tout le développement du quartier Saint-Roch au complet. Au cours des dernières années, on a trop axé nos efforts sur la « grande place », mais il faudra planifier l'ensemble du quartier pour régler tous les problèmes du quartier.

« Les fonctionnaires, a ajouté M. Perreault, sont capables de faire leur travail et on devrait leur faire confiance. »

Un adjoint à la direction général, M. Hervé Brosseau partage entièrement cette opinion. « Nous faisons partie d'une fonction publique. Nous travaillons pour une ville, pas pour un parti politique. Les orientations des politiciens changeant, nous devons quand même continuer à travailler pour la ville. Il peut se produire un changement d'attitude, de priorités, mais cela ne doit avoir aucune répercussion au plan professionnel. »

Le Progrès civique

Quant à l'opposition, le conseiller Jacques Jobin, au nom du Progrès civique, reproche au maire d'avoir fait preuve d'intolérance en mettant les fonctionnaires en demeure d'accepter son projet ou d'aller travailler ailleurs. M. Jobin soutient que les fonctionnaires doivent faire preuve de compétence et non de complaisance à l'endroit des élus municipaux.

Par ailleurs, le PC recommande au maire de regarder dans « son propre jardin » avant de laisser entendre que la fuite provient de la fonction publique. Il ajoute qu'un de ses propres conseillers a démontré son intérêt « à discréditer les fonctionnaires de la ville ». Il faisait ainsi allusion à M. Lemoine qui a dû rétracter ses propos après avoir parlé d'un système de patronage érigé de « haut en bas » à l'hôtel de ville, dans le temps du Progrès civique.

Serre...

Système précis et fiable

Les deux scientifiques ont par ailleurs jugé le système de mesure des températures par satellite nettement plus précis et fiable que tout système terrestre, et ont recommandé qu'il soit adapté pour servir de méthode standard de mesure des changements de température autour du globe.

Les renseignements recueillis par satellites sont supérieurs parce qu'ils tiennent compte des températures des océans, des déserts, des jungles et des régions montagneuses ou alors que les enregistrements conventionnels de températures sont obtenus par des thermomètres normalement placés dans des régions peuplées où il existe un réchauffement local provenant de grands édifices, d'usines, de terrains asphaltés, de routes et de pistes d'aéroport.

« Les renseignements à venir devraient permettre d'orienter le débat dans une nouvelle direction. Au lieu de se demander si les températures changent, il faudra déterminer plutôt la cause des changements », ont-ils ajouté.

TWIK



noir ou vif

l'imper caoutchouc
à capuchon

noir mat, jaune lustré, deux versions pour un même thème choc!.. bicolore en contraste, noir mat détails en chartreuse, jaune lustré détails en noir... un imper mystère qui couvre tout, qui cache tout avec son grand capuchon, son double boutonnage... noir ou vif... dick Tracy aurait adoré!.. p.m.g. 119.00

soleil du Brésil chez twik
la jupe lambada

quelques notes de musique et l'air s'empli de soleil, de couleurs, d'imprimés aux accents exotiques avec le mouvement léger des petits volants juxtaposés dans une jupe courte, circulaire... la musique est une fête pour twik comme ses vêtements... regardez-la comme elle danse bien!.. choix d'imprimés, p.m.g. 40.00

la maison



simons

TROIS MAGASINS. LE NOUVEAU SIMONS PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE ET VIEUX QUÉBEC



Cet immeuble a abrité la librairie Garneau pendant 79 ans.

Garneau quitte la rue Buade pour Le Passage de l'Empire

La librairie Garneau du Vieux-Québec déménage. Située depuis 79 ans dans la rue Buade, cette librairie plus que centenaire s'installera au cours de prochaines semaines dans le petit centre commercial Le Passage de l'Empire (anciennement le cinéma Empire) de la Côte de la Fabrique.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

« Nous devons faire des changements. Au lieu de faire des réparations dans notre ancien local, nous avons préféré déménager », a commenté, hier, le directeur de la succursale, M. Robert Saillant.

L'utilisation du Passage de l'Empire permettra à la librairie de doubler la superficie de sa principale succursale. « Les inventaires de livres vont augmenter. Nous aurons plus de choix. Ce sera une librairie multi-spécialisée, a indiqué le directeur du marketing, M. Daniel Hains.

« On songe aussi à développer d'autres secteurs culturels comme les vidéos, les disques », a-t-il ajouté. L'ouverture des nouveaux locaux devrait se faire vers le 1er juin.

Depuis quelques années, l'entreprise était locataire de l'édifice de la rue Buade. Elle vient de se porter acquéreur du Passage de l'Empire qui avait été réaménagé, il y a près de deux ans, par la famille Ness. La librairie n'occupera pas tout le centre commercial; la succursale de la Banque d'Amérique du Canada y poursuivra ses activités. Quant au local présentement occupé par la librairie, le propriétaire est à la recherche d'un nouveau locataire.

La librairie Garneau qui fêtera en 1994 son 150^e anniversaire est la propriété du notaire Claude Royer. En plus de la succursale du Vieux-Québec, cet homme d'affaires possède celles de Place Québec, des Galeries de la Capitale, de Place Laurier, des Halles de Sainte-Foy, de Lévis et de Chicoutimi.

Un homme meurt sous une empileuse à bois

Un homme de 40 ans a été écrasé à mort par une empileuse à bois, vers 3 h 15 hier matin, à la Scierie Aimé Gaudreault, située à Escourt, dans le Témiscouata. Selon Roger Caouette, le gérant de l'entreprise, le contremaître Jacques R. Sirois s'affairait à réparer une empileuse à bois à l'intérieur de l'usine de préparation de bois, quand il a constaté que le moteur de la machine était défectueux. Un électricien a donc pris le chemin du bâtiment voisin pour aller chercher un moteur neuf, prenant bien soin de recommander au contremaître de l'attendre avant de faire quoi que ce soit.

Faisant fi du conseil de l'électricien, Jacques Sirois a tout de même commencé à défaire la chaîne qui tenait l'empileuse en place. Mal lui en prit, car l'empileuse s'est écrasée sur le contremaître, le tuant sur le coup. La victime par la suite été conduite au CLSC Les Frontières.

Au Complexe scientifique Des produits toxiques traînent partout

Au Complexe scientifique, des produits toxiques traînent notamment dans des corridors et des armoires non ventilées. La dernière vague de « coupures » budgétaires accroîtra les dangers de cet entreposage déjà déficient, affirme le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Hier, le Syndicat a offert aux médias une visite commentée des lieux et rendu publique la lettre du ministre des Approvisionnement et Services (MAS), confirmant qu'il ne gèrera plus, malgré l'opposition du ministre de l'Agriculture, le magasin central pour les 900 occupants du Complexe.

Au cours de la promenade guidée, des membres du SPGQ ont pointé du doigt le fait que des produits chimiques sont placés en permanence sous des hottes d'aération des laboratoires, faute d'armoires ventilées. Les journalistes ont pu apercevoir dans le magasin, recevant annuellement 6000 litres d'acide chlorique, des bouteilles en verre contenant de l'acide nitrique, posées sur le sol, sans protection.

Dans un corridor, ils ont même vu un baril contenant des matières radioactives, « très légèrement radioactives », a précisé un employé appelé à faire disparaître le gênant objet.

En outre, le SPGQ a fait remarquer que d'étranges odeurs circulent dans le bâtiment abritant quatre ministères. Les 5 millions \$ injectés dans le réseau de ventilation n'ont pas suffi à régler le problème, a dit le vice-président du SPGQ, M. René LaBossière.

« Si tout devait être conforme, a-t-il conclu, le Complexe serait fermé parce qu'il a trop de dérogations aux lois sur les établissements industriels. »

Le délateur Yvan Beaupré obtient son transfert dans une prison provinciale

Les tribunaux n'ont finalement pas eu à examiner la demande du délateur Yvan Beaupré. Tout a été négocié hors cour, hier, et il a été convenu que le détenu reviendra sous la responsabilité des autorités québécoises, de telle sorte qu'il sera de nouveau incarcéré dans une prison provinciale.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

La demande de bref d'habeas corpus devait être entendue hier matin par le juge Paul Coriveau, de la cour supérieure. Mais, dès 9 h 30, des pourparlers s'engageaient entre l'avocat du délateur, Me Jacques Laroche, et Me Louis Rochette, du service du contentieux du ministère de la Justice du Québec. Un procureur du gouvernement fédéral, Me David Lucas, y a également participé.

Un déploiement assez exceptionnel d'effectifs policiers et correctionnels a accompagné la venue de Beaupré au palais de justice de Québec. Ce n'est que vers 11 h 30 que le délateur, un homme chauve et de petite taille, vêtu d'une chemise blanche, a été amené dans la salle d'audience.

Prenant la parole le premier, Me Rochette a fait part au juge Coriveau de la décision des autorités provinciales. Le procureur fédéral a confirmé que le tout se ferait conformément à l'entente fédérale-provinciale intervenue il y a quelques années dans le cas de Beaupré.

Même si l'entente n'avait pas été écrite, le juge Coriveau a entériné le tout après avoir demandé au délateur s'il était d'accord. Ce lui-ci s'est levé doucement et a répondu : « Oui,

Représentant local du syndicat, M. Jocelyn Boily, s'est dit certain que les « dangers vont être accrus » avec l'abandon de l'entrepôt central, tel que le précise une missive du 19 mars.

Le MAS y précise qu'il se retire pour économiser ses budgets. Selon lui, le propriétaire de la bâtisse, la Société immobilière du Québec (SIQ), a accepté de coordonner les efforts des ministères pour prendre la relève.

Une autre lettre, en date du 6 mars, et signée, cette fois, par le sous-ministre de l'Agriculture, M. Yvan Rouleau y avance que cela entraînera des coûts supplémentaires et que les délais sont trop courts. De plus, « la multiplication de locaux d'entreposage de produits dangereux demeure une préoccupation » pour le sous-ministre.

Au MAS, M. Jean-Claude Carreau, directeur général aux approvisionnements, a souligné que le retrait du ministère ne signifie pas la disparition du magasin. « L'espace sera conservé et l'entreposage ne se fera pas n'importe comment. » D'ailleurs, a-t-il dit, une rencontre de tous les organismes concernés aura lieu aujourd'hui pour discuter de la façon de prendre la relève.

Pour sa part, la porte-parole de la SIQ, Mme Lucie Michaud, a tenu à affirmer que le système de ventilation est parfaitement adéquat. Les senteurs perceptibles sont liées à la nature même des activités et elles sont évacuées de façon sécuritaire, a-t-elle mentionné.



Un policier pointe du doigt la fenêtre à travers laquelle deux balles ont été tirées par le forcené.

À Beauport, un forcené se livre à la police après un bon somme

Le Groupe tactique d'intervention de la Sûreté du Québec est intervenu à Beauport, hier matin, afin de faire entendre raison à un homme dépressif qui s'était barricadé dans sa demeure de la rue Moisan avec une arme de fort calibre.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

C'est après une nuit de libations, en compagnie de son amie, que Jean-Guy Roberge, 38 ans, un homme de commerce agréable selon ses voisins, a soudainement été envahi par un sentiment d'agressivité. Après avoir saccagé l'intérieur de sa demeure sous les yeux de sa compagnie, il s'est emparé de son fusil de calibre .12, menaçant de mettre fin à ses jours. Il n'en fallait pas plus pour que la femme prenne la fuite et alerte les policiers de Beauport après s'être rendue dans un dépanneur.

Vers 6 h, à leur arrivée au 1565, rue Moisan, à la limite de Beauport et de Sainte-Brigitte de Laval, les policiers ont entendu deux coups de feu tirés à travers la fenêtre de la demeure, construite en bas du niveau du boulevard Raymond.

Incapables de joindre le forcené par téléphone, les agents ont donc demandé l'aide des spécialistes du GTI

pas un gars violent », laisse tomber un voisin, disant savoir que sa femme l'avait quitté il y a quelques mois avec ses trois enfants.

Selon une autre dame, des problèmes familiaux ne seraient pas étrangers à la perte de contrôle du quadragénaire qui habitait dans la rue Moisan depuis environ trois ans. « Mon fils allait souvent le voir. Il ne semblait pas violent. »

Boulevard fermée

L'opération policière a nécessité la fermeture du boulevard Raymond durant toute la matinée, forçant les automobilistes à faire un détour de plus d'une demi-heure via le chemin de la Traverse, à Lac-Beauport.

À un certain moment, les policiers de Beauport ont perdu patience à l'endroit d'un quidam qui persistait à vouloir s'approcher de la maison et à violer le périmètre de sécurité. L'homme a été arrêté et conduit en cellule. Il sera accusé d'entrave au travail des policiers.

Quant à Jean-Guy Roberge, qui avait déjà eu des démêlés avec les policiers, il comparaitra ce matin au palais de justice de Québec sous une accusation d'utilisation négligente d'une arme à feu.

Incendie à Ré/Max : Villeneuve sera accusé de vol et d'incendie criminel

Devant le commissaire aux incendies Me Cyrille Delage, Jean-Paul Villeneuve a admis avoir chargé son camion de matériel informatique volé dans l'édifice Ré/Max et avoir ensuite jeté « par mégarde » une allumette dans la réserve, une pièce remplie de papiers.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Son geste a entraîné un incendie qui a causé des dégâts évalués à près de 400 000 \$, le 18 mars, à l'édifice Ré/Max, situé au 1651, chemin Sainte-Foy, aux limites de Sainte-Foy et de Québec. Interrogé hier par Me Delage sur les motifs de son acte, l'homme de 33 ans n'a pu que répondre : « J'avais pas la tête là. »

Jean-Paul Villeneuve travaillait comme concierge depuis

environ un mois et demi à l'emploi de Ré/Max; il possédait donc les clés lui permettant de pénétrer librement dans l'édifice. Le dimanche 18 mars, il était parti de chez lui à bord de son camion, en direction du 1651, chemin Sainte-Foy. Il a mis environ une demi-heure à remplir son camion de matériel informatique qu'il a ensuite transporté dans un entrepôt U-Haul du boulevard Henri-Bou-rassa.

Louise Caron, présidente de Ré/Max, avait d'ailleurs constaté, lors de vérifications après

l'incendie, qu'il manquait certains appareils informatiques.

Me Cyrille Delage a donc recommandé des mises en accusation de vol et d'incendie criminel pour Jean-Paul Villeneuve qui fait face à des accusations similaires relativement à un incendie criminel survenu le 17 mars, au 128, rue Arago, à Québec.

Plus tôt cette semaine, M. Villeneuve avait comparu devant le commissaire aux incendies; l'audition de la cause avait révélé que le propriétaire de l'immeuble de la rue Arago, en l'occurrence M. Villeneuve, était entré dans un appartement, en l'absence de son locataire, avec une valise contenant un bidon d'essence; il aurait volé des appareils électriques avant de mettre le feu.

OBERSON TOURNE LA PAGE LE 31 MARS '90

Bourassa laisse prévoir une hausse « modérée » du déficit

À quelques semaines du budget, le premier ministre Bourassa a clairement indiqué, hier, qu'il y aurait une augmentation « modérée » du déficit en 1990-91. Même si le gouvernement « fait l'impossible » pour l'éviter, M. Bourassa a également ouvert la porte à une légère augmentation d'impôt.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Recourir à l'augmentation du déficit pour faire face au ralentissement économique, c'est hypothéquer la jeunesse québécoise, puisque ce sont nos jeunes qui devront assumer ces impôts », déclarait pourtant M. Bourassa dans son message inaugural du 28 novembre.

Hier, M. Bourassa s'était ravi. « On peut l'augmenter un peu, 100 millions \$ comme on a fait pour 1989-90. On va essayer d'être le plus modéré possible. On ne peut pas réduire les dépenses au-delà d'un certain point. On ne peut pas augmenter les impôts des particuliers tellement. Tout le monde sait qu'on fait l'impossible pour ne pas augmenter les impôts directs », a-t-il déclaré à l'Assemblée nationale.

Taxe foncière

Le chef de l'Opposition, M. Jacques Parizeau, qui plaide depuis longtemps en faveur d'une augmentation du déficit pour faire face au ralentissement de l'économie, pouvait difficilement lui reprocher de suivre ses conseils.

M. Parizeau l'a plutôt accusé de pelleter son propre déficit dans la cour des commissions scolaires en les autorisant à aller chercher \$320 millions — soit \$140 par logement — à même la taxe foncière, augmentant du coup l'écart du fardeau fiscal entre le Québec et l'Ontario.

M. Bourassa a confirmé à demi-mots ce que le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, avait déjà laissé entendre, mardi, à savoir que le prochain budget contiendra des mesures, pour atténuer l'impact de la taxe scolaire sur les particuliers, vraisemblablement un crédit d'impôt.

En jouant sur le fait que l'année financière du gouvernement et celle des commissions scolaires ne commencent pas à la même date, le premier ministre a suggéré que la hausse de la taxe scolaire pourrait être inférieure aux 320 millions \$ dont a fait état le ministre Claude Ryan. M. Bourassa « se trompe », a immédiatement réagi le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), M. Camille Rouillard.

La guerre avec l'UMQ

Le premier ministre a également suggéré que le dialogue n'était pas rompu avec l'UMQ, mais que « les options sont très limitées dans la conjoncture actuelle ». Une rencontre d'urgence entre le ministre des Affaires municipales, M. Yvon Picotte, et le président de l'UMQ, hier, n'a cependant donné aucun résultat.

M. Rouillard a clairement indiqué à M. Picotte qu'il ne saurait être question pour l'UMQ de discuter de quelque question que ce

soit tant que le problème fiscal ne sera pas réglé, mais M. Picotte n'était porteur d'aucune proposition.

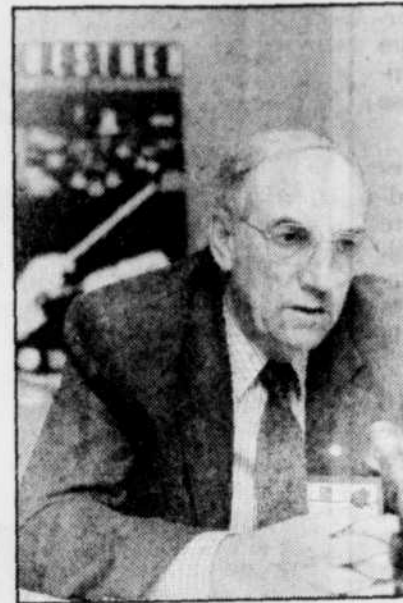
« J'ai dit clairement au ministre : si vous voulez refaire la fiscalité municipale, ça prend de nouvelles assises Québec-municipalités; ou alors dites-moi que la fiscalité va demeurer ce qu'elle est et là on va s'asseoir. Mais on ne fera pas de la fiscalité par bri-

bes », a expliqué M. Rouillard au SOLEIL.

« J'ai perdu confiance complètement dans le gouvernement. On a commencé avec 75 millions \$, on est monté à 120 millions \$, puis à 170 millions \$, on est rendu à 320 millions \$, c'est quoi le vrai chiffre? On a rajouté après ça 81 millions \$ pour la voirie. Est-ce qu'il y a en d'autres dans le décor? Est-ce que le discours du budget va nous sortir d'autres

surprises? »

Le président de l'UMQ compte sur le caucus des députés libéraux, sans doute conscient de l'impact électoral d'une guerre avec le monde municipal, pour ramener le gouvernement à la raison, mais il n'a aucune intention de réclamer une rencontre avec M. Bourassa. « Si le gouvernement a des propositions à faire, c'est à lui de me convoquer », dit-il.



Camille Rouillard, de l'UMQ: c'est une bataille à finir.

Réforme fiscale à son insu

Le monde municipal déclare la guerre au gouvernement

Le monde municipal déclare la guerre au gouvernement : l'Union des municipalités du Québec (UMQ) tiendra, le 7 avril, une assemblée générale d'urgence et l'Union des municipalités régionales de comté (UMRCQ) fera de même dans une dizaine de jours. Un sommet des deux unions est même envisagé, malgré que les relations entre les deux ne soient pas des plus harmonieuses.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Hier après-midi une rencontre entre le président de l'UMQ, M. Camille Rouillard et le ministre des Affaires municipales, M. Yvon Picotte, a tourné au vinaigre. Ce dernier voulait inviter l'UMQ à la

table Québec-municipalités pour discuter de certains projets de lois et dossiers de certains ministres. Il voulait aussi voir de quelle façon les relations entre les municipalités et le gouvernement pouvaient devenir plus harmonieuses. M. Rouillard a opposé une fin de non-recevoir à M. Picotte tant et aussi

longtemps que le gouvernement ne dira pas qu'il ne touchera pas au pacte fiscal de 1979 ou qu'il n'aura pas discuté de fiscalité avec les municipalités.

Quant au climat de tension actuel, c'est le gouvernement qui l'a créé, de dire M. Rouillard, à lui de le rétablir.

L'annonce, mardi, par le ministre de l'Éducation, que les commissions scolaires pourront aller chercher dès leur prochain compte de taxes quelque 320 millions \$ en impôt foncier, un impôt réservé en très grande majorité aux municipalités en vertu d'un pacte intervenu en 1979, a accéléré les préparatifs de guerre.

Une guerre qui s'annonce inexorable depuis le 5 mars, jour où le monde municipal a eu des soupçons sérieux, toujours via des déclarations de M. Claude Ryan, que la réforme de la fiscalité était en train de se réaliser dans son dos. Le rouleau compresseur gouvernemental est en marche depuis le début de novembre, apprend le monde municipal.

Les deux unions ont rencontré le premier ministre à deux reprises. En vain. Le gouvernement a besoin d'argent et le champ de l'impôt foncier est sous-utilisé au Québec, dit-il.

Désormais c'est la guerre. « Une bataille à finir », de dire le président de l'UMQ, tandis que le président de l'UMRCQ, M. Roger Nicolet, demande un moratoire.

M. Rouillard a répété que l'UMQ est toujours prête à « actualiser » la part de l'impôt foncier réservé aux commissions scolaires, soit leur permettre d'aller puiser 75 millions \$ additionnels. « Mais on ne dépassera pas cela non plus », dit-il fermement. Le gouvernement va trouver qu'on a la mémoire longue s'il ne veut pas collaborer. Ça prendra trois mois, six mois, trois ans, il va trouver cela fatigant!

On affûte ses armes. M. Nicolet a dit hier que certaines de ses membres ont évoqué la possibilité de ne pas fournir les rôles d'évaluation aux commissions scolaires. On sait que le monde scolaire dépend entièrement de l'évaluation faite par les municipalités. Différents moyens seront suggérés lors de l'assemblée générale.

Par ailleurs, le transfert aux municipalités de la gestion des équipements scolaires pourrait faire l'objet de tentatives de négociations, a reconnu M. Nicolet.

L'accessibilité par l'ensemble de la population aux équipements scolaires a toujours créé des problèmes. Alors « pourquoi ne pas donner la gestion de ces équipements à la communauté locale, la municipalité? » Est-ce que ce pourrait aller jusqu'à l'achat par les municipalités des équipements scolaires? « Ça mérite d'être étudié ».

Enfin, il apparaît évident qu'à l'UMRCQ du moins M. Claude Ryan est celui par qui tout le mal arrive et que c'est à travers lui que passeront les balles durant la guerre qui se produira au cours des prochains mois. M. Nicolet envisagerait-il de mettre la solidarité du monde municipal en balance au moment où tout le Québec se devra d'être derrière le gouvernement advenant l'échec de l'accord du lac Meech? Il faudra voir si le gouvernement saura faire la preuve qu'on peut gérer, entre nous, le Québec avec cohérence, de répondre M. Nicolet.

Si l'UMQ et l'UMRCQ réussissent à mettre leurs armes en commun lors d'un éventuel sommet d'urgence, le gouvernement devra au moins négocier quelque chose.

Ils ne sont pas payés pour le dire!

«Voilà une voiture aussi spacieuse qu'une Maxima ou une Cressida, mais dont le prix s'approche de celui d'une berline japonaise comparativement minuscule (...)

Motor Trend, janvier 1990

«Si Hyundai trouve une façon de convaincre les consommateurs de faire une randonnée d'essai, la Sonata pourrait très bien se vendre toute seule.»

Toronto Sun, juillet 1989

«Quand on a compris l'engagement de Hyundai vis-à-vis de l'excellence (...) on ne devrait pas s'étonner des éloges qui lui sont adressées.»

Edmonton Sun, février 1990

«Grâce à sa Sonata 1990, Hyundai s'appête à faire une véritable percée dans le marché de la berline de type familial.»

Montreal Daily News, novembre 1989

«(...) l'un des moteurs les plus doux de sa catégorie.»

Road & Track, juillet 1989

«C'est une pure joie de la conduire, elle est d'une vivacité et d'une agilité réjouissantes, grâce à un moteur doux, souple et nerveux, qu'on a marié à une boîte de vitesses rapide, précise et impeccablement étagée.»

Affaires+, octobre 1989

«La Sonata mérite tous les éloges. Nous n'éprouvons pas la moindre hésitation à lui donner notre bénédiction.»

Motor Trend, juin 1989

«Cette voiture absorbe les bosses et les irrégularités de la route sans transmettre beaucoup de chocs ou de vibration à l'habitacle.»

Car and Driver, mai 1989

«Le problème réside dans le fait que pour la plupart des fabricants (...), il est impossible de construire une voiture très luxueuse et la vendre à un prix raisonnable. Du moins, pas s'ils veulent réaliser des bénéfices. Sauf quand il s'agit de Hyundai.»

Motor Trend, janvier 1990



HYUNDAI
Des voitures bien pensées.

La Hyundai Sonata 1990 - le choix des connaisseurs.

Ste-Foy Hyundai
2650, Dalton
Ste-Foy 654-9292

Galerie de l'Auto
de Québec Inc.
60, Dorchester Sud
Québec 648-1252

Automobiles Lévisko Lée
144, rte. Kennedy
Lévis 833-7140

M. Lessard Lée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
1-800-463-3818

Station Stellaire Inc.
164, boul. Laurier
Laurier Station
728-4044

Automobiles Pony Beauce
105 55, 1ere Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Cité Hyundai
150, boul. Taché ouest
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup
862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-2231

Garage C. L. Auto Inc.
163, boul. LaSalle
Baie Comeau
296-8824

Parlier Automobiles Inc.
100, Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure ouest
Bonaventure 534-2191

Automobiles des Îles Inc.
Chemin des Caps
Fatima, Île de la Madeleine
986-5566

Garage Jean-Roch Thibeault
909 MGR de Laval
Baie St-Paul
435-2379

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

LES ANNONCES
CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311
ça sonne!

Une consigne de 2 \$ apporterait une solution au problème des pneus usagés

Québec pourrait apporter une solution permanente à l'entreposage et au recyclage des amoncellements de pneus usagés au Québec en imposant une consigne de 2 \$ à l'achat d'un pneu neuf.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Un mémoire préparé par le ministère de l'Environnement pour le Conseil des ministres, en août, indique en effet que « la mise en place d'un programme d'intervention dont les activités assurent la gestion adéquate des pneus hors d'usage nécessite des déboursés de 8 millions \$ par année ». Mme Bacon était alors ministre de l'Environnement et le déclenchement de l'élection a empêché sa présentation au Conseil des ministres.

En tenant compte du nombre de pneus neufs vendus au Québec (un peu plus de 4 millions par année), précise le mémoire dont LE SOLEIL a obtenu copie, « un droit de 2 \$ par pneu est suffisant pour financer l'administration d'un programme qui prévoirait l'élimination des pneus entreposés sur une période de six ans et, d'une façon permanente, la transformation et le recyclage des pneus générés annuellement ».

Une recommandation ferme avait même été préparée pour Mme Bacon invitant le Conseil des ministres à imposer un tel droit de 2 \$ à l'achat de pneus neufs et de suppléer aux besoins financiers du programme en attendant l'entrée en vigueur de la consigne. Le mémoire au Conseil des ministres souligne que les coûts reliés à la gestion des vieux pneus « n'ont jamais été assumés par les consommateurs » et que la perception d'un droit d'achat serait « une mesure très équitable » puisque est reliée à la consommation.

Le mémoire écartait l'idée de « générer des surplus à partir d'une taxe sur les pneus » parce qu'elle irait « à l'encontre du principe du pollueur-payeur ». De la même façon, on écartait une possible perception de ces sommes par le biais d'un droit spécial à l'immatriculation d'un véhicule parce qu'elle serait moins équitable et ne tiendrait pas compte du taux d'utilisation du véhicule. Si un tel mode de perception était retenu, il serait de 2,70 \$ par année.

Le mémoire suggérait de créer un fonds spécial — sous la tutelle du ministère de l'Environnement — pour recueillir les sommes accumulées plutôt que de les verser au Fonds consolidé de la province — comme c'est le cas en Ontario qui impose déjà une consigne de 5 \$ du pneu.

Plan d'action

Un plan d'urgence de près de 4 millions \$ a été adopté au début du mois pour améliorer les mesures de sécurité dans sept dépôts de pneus usagés de la province afin d'éviter une catastrophe écologique comme celle survenue à Hagersville, en Ontario. Une montagne de quelque 14 millions de pneus usagés a flambé pendant quelques semaines au début de février avant que les pompiers ne parviennent à circonscrire les flammes.

Au moins 15 millions de pneus sont accumulés dans plus de 120 dépôts au Québec. A chaque année près de 3,5 millions de vieilles carcasses viennent s'ajouter à ces montagnes de pneus. Le programme d'urgence adopté par le Conseil des ministres le 6 mars touche uniquement les mesures de prévention (comme l'ilotage

des pneus) dans sept dépôts de plus de 250 000 pneus.

Un groupe de travail du ministère de l'Environnement doit préparer d'ici juin 1990 un plan d'action global comprenant « toutes les mesures visant à récupérer, recycler, valoriser ou éliminer les pneus hors d'usage ».

Au cabinet du ministre Paradis, on reconnaît que les données contenues dans le mémoire d'août dernier sont « encore relativement bonnes ». L'attachée de presse du ministre, Mme Sylvie Marier, admet que des discussions « informelles » ont cours sur une éventuelle consigne pour les pneus.

Le ministre Paradis a d'ailleurs déjà indiqué qu'il serait « plutôt favorable » à une telle consigne dans la mesure où elle retournerait à l'environnement et serait utilisée pour la récupération et le recyclage. « On est en train d'évaluer tout ça », a indiqué Mme Marier en précisant que le ministre voudrait situer le débat dans le dossier plus global de la récupération et du recyclage au Québec.

Quant à la levée d'une éventuelle consigne ou taxe sur les pneus, Mme Marier rappelle que la décision ultime ne relève pas du « ministre Paradis seul ».



Alain BOUCHARD

Carnet de voyage (4)

Le cortège funèbre

Un Français qui passait par là m'a dit : « Je parie que les Italiens nous font payer pour visiter leurs cimetières. » Le même Français m'a aussi dit que les Italiens vendaient n'importe quoi, qu'ils le vendaient toujours trop cher et qu'ils passaient leur temps à conter des menteries aux touristes. C'est fin, entre voisins, hein...

Ben non, on ne paye pas pour visiter le cimetière de Gènes. Pas un sou. Ils essaient à peine de nous vendre quelques glaiuels sur le côté de la rue et je ne me souviens même pas d'avoir vu des cartes postales. Il y a juste la petite roulotte à pizza, à l'entrée, et il faut bien manger, non ? A Sainte-Anne-de-Beaupré, avec un cimetière pareil, je suis certain que le Père Victor nous vendrait des promenades en cercueil roulant.

Il y a une petite chose que je ne vous ai pas encore dite, à propos de Gènes. Il n'y a pas que New York, New York et Québec, Québec, il y a aussi Gènes, Gènes. Il y a la ville et la province. Donc, vous pouvez très bien aller dans Genova sans aller nécessairement à Genova, méfiez-vous des cartes.

Alors, le cimetière.

Staglieno, qu'il s'appelle. Il est bâti à flanc de cap. Et est au moins grand comme le Vieux-Québec en haut. Voilà pour la photo à distance, celle que j'ai notamment prise des berges du Bisagno (chronique de mercredi), durant la partie de pétanque des pépés sans les mémés.

Ce matin-là, il y avait deux ou trois familles qui attendaient leur tour à l'entrée de la chapelle. Tout en noir et tout en larmes, exactement comme nous les fait voir le cinéma ; Le Parrain, en cette matière, était très instructif. La cérémonie suivait son cours à l'intérieur. Puis voilà qu'en ressort un charriot-élévateur avec un cercueil dessus, poussé par une équipe de fossoyeurs auxquels la famille éprouvée emboîte respectueusement le pas.

Le tour d'ascenseur

Le cortège emprunte le premier pavillon du bord, tourne à gauche au troisième couloir. Puis les fossoyeurs, qui, jadis, descendaient plutôt les corps, se mettent cette fois à le monter à une vingtaine de pieds de hauteur, pour le déposer avec son cercueil dans un caveau réservé depuis probablement déjà plusieurs dizaines d'années. Pendant que le type fait grimper l'élévateur à coups de manivelle, quelques spectateurs n'ont plus l'air de trop savoir s'il faut en pleurer ou s'il faut en rire. C'est quand même son dernier « tour » d'ascenseur...

Puis vient le maçon, qui s'amène avec sa chaudière de ciment et sa truelle pour sceller le tombeau, toujours devant la famille s'il-vous-plait. C'est lui, le maçon, qui sera content de nous expliquer — au Français qui parle l'italien et à moi — qu'il y a tant d'enterrements par jour, que le cimetière est vieux, vieux, vieux, mais qu'il ne sait malheureusement pas combien de morts habitent le célèbre Staglieno. Il est effectivement très malheureux de ne pas le savoir. Parce que ce n'est pas généralement à lui qu'on daigne poser ces questions-là et qu'il aurait bien voulu pouvoir causer encore un peu.

J'ai les deux pieds en plein sur le tombeau numéro 1 du grand Staglieno, à côté du numéro 1 bis ; pas de blague, c'est écrit comme ça : 1 bis. Tiens, je vous donne la liste du 1, il y a une certaine valeur de collection là-dedans : Bianca Cataldi, nata Msa Correga 30-6-1861, 14-1-1936. Y a-t-il quelque chose qui vous frappe ? C'est ça, elle est morte le Jour de l'An. Barone Luigi Cataldi 6-10-1855, 6-8-1937 ; Ing. Giuliano Cataldi Correga 1880-1947 ; Carlotta Cataldi Correga nata Bombrino 1883-1961. Si vous avez de la famille dans le coin, dites-moi les noms, j'ai noté plusieurs autres numéros au complet. J'ai le 1 bis, le 2, le 3, le 7 (mon chiffre chanceux), le 285, le 500, le 526, le 617, le 1236. J'ai aussi quelques numéros de la section des enfants. Et j'ai le 2220, de la section des incinérés, qui a l'air d'être le dernier numéro de quelque chose d'important, d'après la disposition de tout ça.

Mais c'est le 1234 qui m'intrigue le plus. Le 1234, c'est une vieille, vieille pierre sans nom, toute égrenée, avec dessus le portrait d'une dame presque aussi vieille que la pierre. C'est le seul tombeau de tout le Staglieno sur lequel je n'ai rien vu de gravé. Quant aux portraits, rien de spécial au 1234. Les Italiens mettent toujours la photo du mort sur sa pierre tombale. La photo, plus des tonnes de fleurs naturelles qu'ils réussissent à changer à un rythme admirable, si l'on en juge par les rares pétales qu'on y a vu tomber, ce jour-là.

Forêts de clochers

Le cimetière de Gènes est divisé en de multiples quartiers. À l'origine, c'était un cimetière de la grande bourgeoisie, de sorte qu'on y retrouve un faste inouï en même temps que des oeuvres d'art époustouflantes. Parfois, en l'occurrence, le mort y est sculpté grandeur nature avec toute sa famille autour de lui. Mais il y a aussi des quartiers plus populaires, des quartiers étrangers, comme celui des Anglais, le quartier des enfants et des bébés. Des milliers de tombeaux parfois alignés à perte de vue, dans de grandes allées de fleurs, de pins parasols et de palmiers, au bas du cap. On dirait que les petits sont condamnés à tout jamais à la basse-ville, même une fois morts.

Dans le cap, chaque tombeau est une presque chapelle, sinon une presque église. Des dizaines et des dizaines de clochers, avec parfois jusqu'à six et à huit pignons tous mieux ciselés les uns que les autres, surplombant la vallée du Bisagno. Stupéfiants chefs-d'oeuvre sculpturaux ! À l'intérieur des tombeaux, il y a souvent un autel, des chaises, des prie-dieu, tout autant sculpturaux.

Devant le 617, au nom de Ferdinando Pezzolo, circule sur l'asphalte un cortège de 47 mille-pattes bien comptés, tous accrochés les uns aux autres par la tête et par la queue. Quand j'en décroche un, n'importe où dans la chaîne, tout le convoi s'arrête jusqu'à temps que tout soit replacé.

Comment fonctionne l'engrenage, merde ?

Je décroche le dernier et observe. Voilà, je pige. L'avant dernier décroche automatiquement. Et le suivant ainsi de suite jusqu'à la tête. De sorte que c'est par la queue que tout se décide et se dirige, contrairement à tout ce que la logique pourrait nous laisser croire.

Mais il y a néanmoins une hiérarchie dans le convoi. Quand on essaie d'inverser certains rangs, comme nous l'avons fait devant La famiglia A. Mela, ô comble de coïncidence !, tout s'arrête jusqu'à ce que chacun ait retrouvé sa place.

Le cortège de mille-pattes s'en va à des funérailles.

L'un d'eux a été écrasé par un touriste.

Ce magnifique COTTAGE ANGLAIS LE VANCOUVER

93 690\$*

fini clé en main

PLUSIEURS AUTRES MODÈLES DISPONIBLES

MAISON MODÈLE LE DAMIRON 1773, rue DAMIRON, tél.: 872-0070 ANCIENNE-LORETTE

LES HABITATIONS MODAL INC. 2292, boul. Hamel, Québec G1P 2H7 (418) 681-7082

Bureau: Lun. au ven.: 10h à 21h Sam., dim. et fériés: 13h à 17h *Terrain en sus

loto-québec Résultats

Tirage du 90-03-28

6/6	1	2 039 355,30 \$
5/6 +	3	256 807,70 \$
5/6	327	1 801,60 \$
4/6	13 891	81,50 \$
3/6	260 449	10,00 \$

2 19 20 26 32 37

No complémentaire: **45**

VENTES TOTALES: 15 858 646 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-03-31

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SUIVEZ-LA...

PLACE STE FOY

AU SALON "QUÉBEC EN VACANCES" PRÉSENTÉ PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE DE STE-FOY, LES 4, 5 ET 7 AVRIL À

Selon deux chefs de parti du Manitoba

Le Québec risque d'être exclu d'une entente constitutionnelle

WINNIPEG — Les travaux du comité spécial sur la proposition McKenna risquent d'entraîner une répétition des événements de 1981.

par MARIE TISON
de la Presse canadienne

Si le Québec ne met pas d'eau dans son vin, il pourrait encore une fois se voir exclu d'une entente constitutionnelle, ont affirmé cette semaine deux des plus ardents opposants à l'accord du lac Meech, la leader du Parti libéral du Manitoba Sharon Carstairs et le chef du Nouveau Parti démocratique manitobain Gary Doer.

« Si le Québec ne peut pas accepter les très modestes propositions du premier ministre du Nouveau-Brunswick Frank McKenna, il ne va certainement pas regarder favorablement les propositions beaucoup plus draconiennes du Manitoba », a déclaré Mme Carstairs en entrevue à la Presse canadienne. Que va-t-il arriver, sinon une reprise du scénario de 1981 : neuf provinces d'un côté, une de l'autre.

« La crainte du Québec de se voir isolé une fois de plus est légitime », a commenté M. Doer.

C'est mardi que le premier ministre Brian Mulroney a chargé un comité spécial d'étudier la proposition McKenna. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick

avait déclaré la semaine précédente qu'il ferait adopter l'accord du lac Meech dans sa province si une liste de modifications à l'entente obtenait un appui suffisant.

Modifications

Ces modifications comprenaient notamment l'obligation pour le gouvernement fédéral de promouvoir la dualité linguistique partout au Canada, l'abolition de la règle de l'unanimité pour la création de nouvelles provinces, la réaffirmation des droits à l'égalité des femmes et la participation des territoires au processus de nomination des juges de la Cour suprême.

Mme Carstairs et M. Doer se sont montrés très critiques face à cette nouvelle initiative.

S'ils appuient la plupart des modifications proposées, ils déplorent le fait que M. McKenna n'ait pas exigé leur adoption avant la date fixée pour l'échéance de l'Accord du lac Meech, le 23 juin 1990.

Mme Carstairs a également reproché au premier ministre du Nouveau-Brunswick de ne pas avoir cherché à faire établir la suprématie de la Charte canadienne des droits et libertés.

Pour sa part, M. Doer s'en est pris à la suggestion de M. McKenna d'obliger le fédéral à promouvoir la dualité linguistique. Une telle suggestion est incendiaire, non seulement pour les milieux nationalistes québécois qui ne veulent pas voir le fédéral faire la promotion de la communauté anglophone au Québec, mais également pour certaines provinces anglophones, a-t-il soutenu.

Mme Carstairs n'a pas éprouvé les mêmes craintes à ce sujet. Au contraire, elle a soutenu que cette obligation de promouvoir la dualité linguistique devrait s'étendre à toutes les provinces, y compris le Québec.

Mulroney

Les deux chefs de l'opposition, dont les bureaux se trouvent à seulement quelques mètres l'un de l'autre à la législature manitobaine, se sont cependant entendus pour condamner l'attitude du premier ministre Mulroney, qui selon eux est passé à côté d'une bonne occasion de faire preuve d'ouverture dans le dossier constitutionnel.

Sa décision de créer un comité spécial sur la proposition McKenna est un leurre, puisqu'il a bien fait savoir qu'il n'était pas question d'amender l'accord du lac Meech avant la date limite du 23 juin, ont-ils déploré.

« Rien ne nous garantit que les amendements que nous désirons seront adoptés après la ratification du lac Meech », a lancé Mme Carstairs.

Mme Carstairs a affirmé pour

sa part qu'un dangereux état d'esprit planait au-dessus du pays. Elle a dit craindre de voir des groupes anglophones profiter des audiences du comité pour tenter de remettre le Québec et les francophones à leur place.

Elle a placé une partie de blâme sur les épaules du gouvernement québécois lui-même, qui selon elle a indisposé les provinces anglophones en faisant adopter la loi 178 sur la langue d'affichage.

Sondage Sorecom-LE SOLEIL-CKAC

Les libéraux fédéraux augmentent leur avance à 12 points au Québec

Les libéraux fédéraux ont continué d'accroître leur avance sur les conservateurs de Brian Mulroney dans les intentions de vote des Québécois. L'avance du PLC, qui était de huit points en février atteint maintenant 12 points.

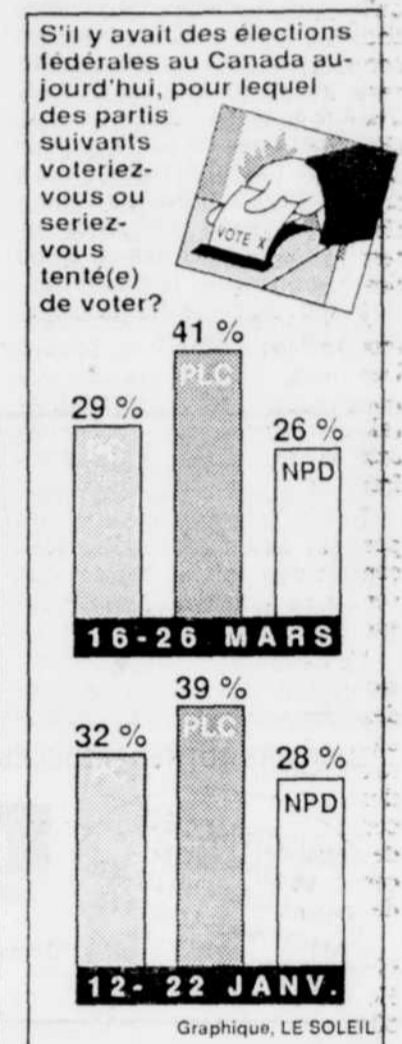
Mulroney recueille 32 % d'appuis parmi cette clientèle tandis que les libéraux sont à 36 % et le NPD à 28 %.

Chez les anglophones, les libéraux sont seuls dans la course, avec 59 % contre 27 % au NPD. Les conservateurs demeurent troisièmes avec seulement 15 % des intentions de votes exprimées par les anglophones.

Enfin, le taux de satisfaction exprimé à l'égard du gouvernement de Brian Mulroney n'a pas fluctué de février à mars : seule-

ment 33 % des Québécois s'en déclarent très ou assez satisfaits.

Ces résultats s'appuient sur un échantillon de 965 répondants, la marge d'erreur étant de trois points.



Avec des caractéristiques telles que celles-ci, nous défions tout ce que vous croyiez savoir en matière de voitures familiales.

- Moteur V6 de 3,1 litre aIMC
- Radio AM/FM stéréo avec chercheur-explorateur
- Freins assistés avec disques aux quatre roues
- Boîte automatique
- Direction assistée à crémaillère
- Suspension à 4 roues indépendantes
- Climatisation
- Régulateur de vitesse
- Garantie TotalSM de 3 ans/80 000 kilomètres, y compris les pneus



La nouvelle génération
OLDSMOBILE
21 199 \$*
comportant un rabais de 1 100 \$ sur le PDSF. Groupe d'équipements ISB illustré.

Oldsmobile Cutlass Supreme SL
Voici la technologie Oldsmobile à son meilleur. Voici les caractéristiques additionnelles de la Cutlass Supreme SL:
• Deux rétroviseurs extérieurs télé réglables • Ouvrir coffre électrique • Boîte automatique 4 rapports à surmultipliée • Volant inclinable • et beaucoup plus encore qui font de cette voiture la nouvelle génération Oldsmobile

Chevrolet Lumina
La solution intelligente pour la famille québécoise à l'esprit pratique. Voici les caractéristiques additionnelles de la Lumina: • Volant inclinable • Siège avant divisé à accoudoir central • Essuie-glace à deux vitesses et cycle variable • Traitement de tissu Scotchgard™ • et beaucoup d'autres caractéristiques de qualité et de grande valeur et avec amplement d'espace pour évoluer

CHEVROLET **17 998 \$***
comportant un rabais de 1 500 \$ sur le PDSF. Groupe d'équipements ISB illustré.



Pontiac Grand Prix LE
Si vous n'arrivez pas à choisir entre une sportive et une familiale 4 portes, choisissez les deux. Voici les caractéristiques additionnelles de la Grand Prix LE: • Groupe d'indicateurs: tachymètre, manomètre de pression d'huile, indicateur de température du liquide refroidissant et voltmètre • Volant à 4 rais • AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et montre • Suspension avant à jambes MacPherson, graissée en permanence • et encore plus de caractéristiques performantes

19 498 \$* **Ca marche Pontiac!**
comportant un rabais de 1 100 \$ sur le PDSF. Groupe d'équipements ISB illustré.



Buick Regal Limited
Voici tout le luxe classique Buick, et voici les caractéristiques additionnelles de la Regal Limited:
• Climatisation avec commande électronique de deux zones • Leve-glaces électriques • Verrouillage électrique des portes • Système de haut-parleurs concert • Réglage électrique du siège du conducteur en 6 sens • et beaucoup plus encore qui font de la conduite de ce coupé une expérience inoubliable

Buick
22 477 \$*
comportant un rabais de 1 100 \$ sur le PDSF. Groupe d'équipements ISB illustré.



Ca, c'est GM aujourd'hui.

avis de demande d'un permis d'alcool

Regie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 50 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: **La Régie des permis d'alcool du Québec, 1281, boul. Charest Ouest, Québec, QC G1N 2C9**

NOM ET ADRESSE DU REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
DUGUAY, Gilles Bar du Boulevard enr. 1391, boul. Pie XI Nord Val-Bélair Dossier: 804492	(1) Bar	1391, boul. Pie XI Nord Val-Bélair
CAFE PELERIN INC. Café du Pèlerin inc. 10041, Royale Ste-Anne-de-Beaupré Dossier: 803809	(1) Restaurant pour vendre	10041, Royale Ste-Anne-de-Beaupré
SALON DE OUILLES CHARLESBOURG INC. Bar la Réserve 8500, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg Dossier: 538280	Permis additionnel de (1) Bar (centre sportif)	8500, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg
GAUTHIER, Gaétane Le Café-Crème du Faubourg 497, 3e Avenue Québec Dossier: 803866	(1) Restaurant pour vendre	497, 3e Avenue Québec
LUCIE LAMOTHE ET MARC PERUSSE Bistro St-Ro enr. 260, de l'Eglise Saint-Romuald Dossier: 213793	(1) Bar spectacles de (1) Bar sur terrasse (modification des permis suite à une cession)	260, de l'Eglise Saint-Romuald
GILBERT GHOSH ET RICHARD LACHANCE À venir 4780, rue St-Félix St-Augustin-de-Desmaures Dossier: 803221	(1) Restaurant pour vendre (1) Bar sur terrasse	4780, rue St-Félix St-Augustin-de-Desmaures
CENTRE DE SKI LE RELAIS INC. Centre de ski le Relais Inc. 1084, boul. du Lac St-Dunstan-du-Lac-Beauport Dossier: 216440	Permis additionnel de (1) Bar (danse et spectacles) (Centre Sportif)	1084, boul. du Lac St-Dunstan-du-Lac-Beauport
GINGRAS, Claude Cipano Variété St-Anselme 1005, boul. Bégin Saint-Anselme Dossier: 803577	Epicene Changement permanent d'endroit d'exploitation (ancienne adresse 78, Principale, St-Anselme)	1005, boul. Bégin Saint-Anselme

Le président et directeur général
Ghislain K. Leflamme, avocat

LE MONDE

L'agent orange est blanchi

ATLANTA, Georgie (AP, AFP) - Un étude gouvernementale américaine sur les cas de cancer parmi les anciens combattants au Vietnam n'a découvert aucun lien entre la maladie et l'exposition à l'agent orange, un puissant défoliant utilisé durant le conflit.

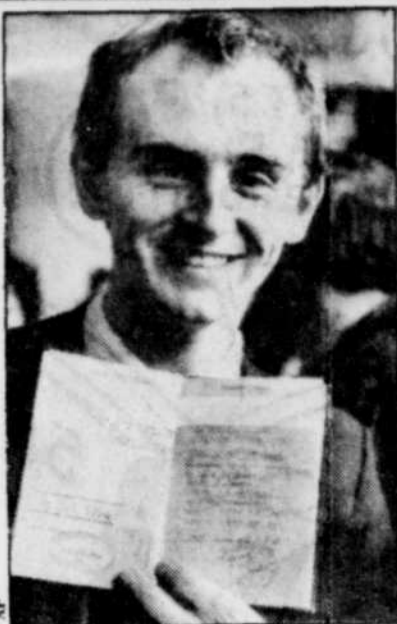
L'étude, réalisée par le Centre de contrôle des maladies d'Atlanta, portait indirectement sur les effets de l'agent orange. Elles conclut qu'il existe un risque plus élevé chez les anciens combattants de contracter une forme relativement rare de cancer, le lymphome « non-Hodgkins ». Mais les chercheurs déclarent que le risque est plus élevé chez ceux qui ont servi sur des bâtiments de guerre que chez les membres de l'armée de terre. L'agent orange n'étaient utilisés que sur terre.

À Washington, le secrétaire aux Anciens combattants Edward Derwinski a immédiatement annoncé que son département verserait des compensations salariales aux anciens militaires qui souffrent de ce type de cancer.

L'étude a aussitôt été critiquée par des associations d'anciens combattants qui ont déploré que l'étude ne portait pas directement sur les effets de l'agent orange.

Le Centre de contrôle des maladies a étudié pendant cinq ans des hommes atteints de cancer et en âge d'avoir participé à la guerre du Vietnam, qu'ils aient effectivement combattu ou non. Il les a comparés à un groupe d'hommes de même âge qui n'ont pas le cancer. L'étude a porté sur six types de cancer.

Selon le CDC, les risques d'être victime du lymphome « non-Hodgkins » sont plus élevés de 50 % pour les anciens du Vietnam.



À l'aéroport de Vilnius, hier, Edward Lucas, un Britannique, faisait voir, hier, son passeport portant le premier visa lituanien accordé à un étranger.

Vilnius joue la carte référendaire

VILNIUS (NYTNS, AP) - Les dirigeants de la Lituanie, dans l'espoir d'obtenir que le président soviétique Mikhail Gorbatchev accepte de négocier avec eux, ont offert hier soir un compromis au Kremlin: la proposition d'un référendum sur l'indépendance de la république balte.

Le président lituanien Vytautas Landbergis, concédant que les dirigeants moscovites avaient accueilli jusqu'ici avec un « mur de béton » son appel en faveur de négociations, espère que cette nouvelle approche va permettre un déblocage de la crise entre Vilnius et Moscou.

La suggestion du compromis d'un référendum sur l'indépendance a été endossée par Algirdas Brazauskas, chef du PC lituanien qui a rompu ses liens avec le PC soviétique en décembre dernier.

Cet appui revêt une grande importance car Brazauskas, qui est aussi vice-premier ministre, est considéré par les Lituanais comme l'une des rares personnalités de l'Etat balte capable de se faire entendre par les dirigeants soviétiques.

« Un référendum serait un autre pas dans notre position de négociation », a déclaré Brazauskas.

Le Parlement balte avait proclamé l'indépendance de la république, il y a 18 ans, sans tenir de référendum.

Cette absence de référendum

est l'un des arguments invoqués par Gorbatchev pour dire que la sécession lituanienne est illégale et, par conséquence, non négociable.

Compromis du Kremlin

D'autre part, le Kremlin avait

également mis de l'eau dans son vin plus tôt dans la journée en annonçant que les déserteurs lituanais, qui regagneraient leurs unités dans l'Armée rouge, bénéficieraient d'une amnistie.

L'Azerbaïdjan ferme ses frontières

MOSCOU (d'après AFP) La République soviétique d'Azerbaïdjan a fermé provisoirement ses frontières avec l'Arménie alors que des informations font état de nouveaux affrontements armés entre les deux communautés, a annoncé hier la publication de Radio Moscou, Interfax.

De nombreux villages dans la République autonome du Nakhichevan, une région de l'Azerbaïdjan frontalière avec l'Arménie, ont connu de affrontements armés, a précisé Interfax.

De leur côté, les nationalistes arméniens du Nagorny-Karabakh ont lancé un nouveau défi aux Azeris et au pouvoir central sovié-

tique en reconstituant mercredi le Comité exécutif régional interdit en janvier dernier par Moscou, a aussi annoncé Interfax.

La remise sur pied de l'administration locale arménienne dans cette région autonome de 170 000 habitants que se disputent dans la violence les deux communautés depuis deux ans est susceptible de relancer les affrontements entre Azeris et Arméniens.

Tel Aviv et Damas sont à portée des missiles irakiens Scud-2

WASHINGTON (NYTNS) - L'Irak a construit, pour la première fois, des lanceurs fixes de missiles dont le rayon d'action est suffisant pour atteindre Tel Aviv et Damas, selon des rapports secrets des services de renseignement américains.

Bien que ces missiles pourraient être utilisés à des fins offensives, les experts des services de renseignement américains croient qu'ils sont destinés à dissuader Israël de lancer une attaque contre les installations nucléaires et les usines d'armes chimiques irakiennes.

Mercredi, des agents britanniques et américains ont démantelé un réseau qui avait mis la main sur des « détonateurs » nucléaires dans le but de les expédier en Irak. Toutefois, selon des sources américaines et irakiennes, les « détonateurs » seraient des faux qui auraient sciemment été vendus au réseau composé de cinq personnes pour les piéger.

Ces efforts du régime de Bag-

dad ont avivé les craintes au sujet de son programme de développement d'armes nucléaires.

En 1981, l'aviation israélienne, lors d'un raid audacieux, avait détruit un réacteur nucléaire près de Bagdad. Les autorités israéliennes avaient indiqué que cette installation servait à produire des armes chimiques.

Les experts du monde de l'armement croient que l'Irak a le plus important programme de développement d'armes chimiques dans le Tiers-Monde et qu'il tente maintenant de mettre au point des armes biologiques.

La construction des lanceurs de missiles dans la région occiden-

tale du pays est décrite dans un rapport secret de la CIA, préparé plus tôt ce mois-ci.

Six lanceurs

Ce rapport précise que l'Irak vient de terminer la construction de six lanceurs destinés à des missiles modifiés Scud-2. Selon le rapport, ces lanceurs sont fixes et mettent les missiles sol-sol, d'une portée de 600 km, à portée des capitales israélienne et syrienne. Le Scud est un missile soviétique qui a été perfectionné par les Irakiens durant leur longue guerre contre l'Iran.

L'emplacement des lanceurs, selon la CIA, indique que l'Irak utilisera ses missiles pour répliquer à toute attaque israélienne contre ses installations chimiques ou nucléaires.

De hauts responsables américains ont dit qu'ils en étaient arrivés à la même conclusion.

Il y aura de plus en plus de chômeurs en URSS

MOSCOU (AFP) — Plus de 50 millions de Soviétiques devront changer d'emploi d'ici à l'an 2000 et bon nombre d'entre eux seront au chômage pour une période plus ou moins longue, selon un responsable du Comité d'Etat au travail, Valentin Kolossoff qui s'est également prononcé pour la première fois en URSS pour la création d'une assurance-chômage.

Kolossoff, dont les propos ont été publiés hier par le journal des syndicats soviétiques Troud, a indiqué que les chômeurs en URSS se verront attribuer une allocation. Les modalités de versement et le niveau de cette allocation devront être fixés par les députés soviétiques.

Par ailleurs, selon ce responsable, le Comité d'Etat au travail et une commission parlementaire chargée des questions de travail et sociales ont préparé un projet de loi sur l'emploi en URSS et sur le fonds pour l'emploi prévoyant des mesures de prévention contre le chômage.

Si ce n'est pas garanti par écrit, ce n'est pas garanti.

Si vous parlez de la vente de votre maison à certaines sociétés immobilières, vous êtes à peu près certain d'entendre des tonnes de promesses. Mais chez Royal LePage, nous croyons que rien n'a plus de poids que notre Garantie écrite en matière de service personnel.

Notre Garantie vous explique en détail comment nous préparons une stratégie de mise en marche de votre propriété selon notre Programme de mise en marche de maisons, comment nous effectuons les négociations et comment nous réalisons les sauts auprès de votre notaire.

Et une fois que nous avons signé votre garantie, nous devenons entièrement responsables de nos actes envers vous.

En fait, si nous ne respectons pas notre engagement, vous avez la possibilité d'annuler votre contrat.

Et comme c'est la dernière chose que nous voulons, nous vous garantissons quelque chose de plus: un travail qui fait le poids.

ROYAL LePAGE
Où vous passez en premier
Services immobiliers Royal LePage Inc., courtier

VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS AVEC LES PLAISIRS DU PRINTEMPS!

LES 31 MARS ET 1^{ER} AVRIL

DÉFILÉ DE MODE PRINTEMPS-ÉTÉ • • • • • 13 H 00
DÉGUSTATIONS DE TIRE SUR NEIGE • • • • • 14 H 00 ET 16 H 00
SPECTACLE DE L'ENSEMBLE VOCAL « PULSION » • • • • • 15 H 00

Rue du Campanile

ÉDITORIAL

Des grands idéaux au « Plan vert »

Les « projets révolutionnaires » pour rescaper l'environnement dont parlait Lucien Bouchard, en septembre dernier, se résumeront-ils à une tournée de rencontres dans un trentaine de villes canadiennes, à quinze sessions techniques, à la rédaction d'une synthèse puis à la réalisation éventuelle d'un « Plan vert ».

Le ministre avait promis beaucoup d'action. Il s'est heurté à des résistances peut-être inattendues pour le neophyte qu'il était au moment de sa nomination comme ministre de l'Environnement, mais qui ne surprennent aucunement les militants écologistes.

M. Bouchard affronte les mêmes problèmes que tous ses homologues: personne ne veut trancher les conflits, personne ne veut assumer le fardeau financier du nettoyage et de la prévention. Rejeter comme du pur verbiage le plan qu'il a annoncé hier, à Montréal, relèverait de la pure démagogie.

Le ministre avait peut-être surévalué l'impact des groupes de pression et de l'opinion publique sur les décideurs gouvernementaux et privés. L'automne dernier, lors de sa première opération de séduction, il affirmait devant un groupe d'étudiants de Longueuil que « s'il y a une vision, une vigueur et une volonté politique, nous avons les moyens de régler une foule de problèmes ».

Son jugement était de toute évidence prématuré. Il revient une fois de plus aux citoyens de signaler clairement aux élus l'importance qu'ils accordent aux questions environnementales.

Le document ministériel rappelle certaines données fondamentales qui montrent l'impact de nos mauvaises habitudes sur l'ensemble de la planète: le Canada possède 9% des réserves d'eau renouvelables, 10% des forêts, ses citoyens sont les plus énergivores au monde, les quatrièmes producteurs de gaz carbonique, les premiers producteurs de déchets solides (près de deux kilos par jour), et ainsi de suite.

Ce sombre bilan exige une action correctrice majeure, qui n'appartient pas au seul gouvernement. Il faut réagir à tous les niveaux. La législation actuelle, reconnaît le ministre, présente des lacunes majeures. Les structures décisionnelles ne répondent pas aux besoins.

Il est facile de décider de rendre les pollueurs responsables. Mais qui doit assumer la responsabilité lorsque les pollueurs respectent lois et règlements? Ou lorsque les fonctionnaires n'interviennent pas même dans les cas les plus flagrants? Ou encore, lorsque les pollueurs ont tout simplement disparu de la carte?

Le droit de l'environnement, notait M. Bouchard devant les finissants de la faculté de droit de l'université Laval, en octobre dernier, prend en outre une dimension internationale grandissante. Grand parleur, le Canada doit assurer ses arrières et nettoyer sa propre cour. Les pays dépotoirs ne peuvent faire la morale à personne.

Il faut se garder de croire que la répression réglementaire assainira à elle seule l'atmosphère, les eaux et les sols. De plus en plus, des incitatifs économiques feront de la sauvegarde de l'environnement une industrie rentable, une fois le signal du départ donné. Des redevances préventives imposées aux pollueurs, par exemple, valent mille fois mieux que des amendes après le crime.

RAYMOND GIROUX

Querelle de couple

Quoi de plus triste que le manque de communication entre deux êtres. Le différend qui oppose les ministres des communications Liza Frulla-Hébert du Québec et Marcel Masse, d'Ottawa, a tout de la querelle du couple qui se dispute au sujet des pouvoirs de chacun dans la maison.

Il plane sur cette dispute une menace de divorce à laquelle ne croient cependant ni l'un ni l'autre des protagonistes. L'un des deux devra céder, mais comme vous le dirait un conseiller matrimonial, pour régler le problème, il faut un compromis qui sauve la face des opposants. Veut-on la paix à tout prix ou un partage équitable?

Tout se complique parce que le débat a lieu dans un décor de lac Meech plutôt troublé. Il s'agit pourtant de déterminer dans quelle sorte de maison on veut vivre: une grosse cabane où toutes les relations sont empoisonnées par des disputes répétées sur le contrôle du pouvoir ou un chalet romantique où l'on peut discuter sereinement et s'entendre sur la meilleure manière de fonctionner?

Au début de la semaine, Mme Hébert, de retour d'une rapide virée chez ses collègues de l'Ouest, disait pouvoir admettre que M. Masse s'occupe des lois touchant l'ensemble des télécommunications au pays, mais tenait à leur réglementation au niveau provincial. M. Masse, de passage à Québec, maintenait une attitude rigide mais sans écarter la possibilité de se parler.

Tout cela parce qu'en août dernier, la Cour suprême a reconnu la compétence fédérale sur les télécommunications. Après s'être assuré du contrôle complet d'Ottawa sur Télécom Canada, M. Masse a déposé un projet de loi qui affirme l'autorité exclusive d'Ottawa dans ce domaine et assujettit toutes les entreprises à la réglementation du seul CRIC fédéral.

Oublions l'antique Loi sur les chemins de fer pour nous rappeler que le secteur des télécommunications est en pleine expansion. De là l'importance pour les provinces de se prévoir un champ d'intervention, entre l'entreprise et le gouvernement central qui veut tout régir au nom de l'unité nationale.

Approche inacceptable quand on parle de société distincte et se méfie des autres membres du club canadien. M. Masse a peut-être changé sa vision du pays, mais même en politique on sait que l'on gagne souvent à mettre de l'eau dans son vin et à partager les responsabilités.

MARTINE R-CORRIVAUULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice président et trésorier
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information
DENIS ANGERS

Votre Opinion

Non au recul

Certains députés libéraux souhaitent le retour de panneaux de signalisation bilingues sur les routes du Québec. Et ce, soi-disant pour des raisons de sécurité.

J'espère que ceux-ci reconsidéreront leur position et ne donneront pas suite à ce projet. Le Québec se doit d'afficher un visage français, ceci est une affirmation de notre volonté de vivre en notre pays en français...

Dans notre société, l'affichage est un symbole démontrant aux visiteurs étrangers et aux immigrants qu'au Québec, c'est en français que ça se passe.

Pour ce qui est de l'argument sécurité, dans tous les pays normaux du monde, l'affichage routier se fait dans la langue nationale du pays, à l'exception dans certains cas pour les zones limitrophes des frontières.

Au Canada anglais, seul les régions où vivent des communautés francophones peuvent jouir de certains panneaux bilingues et cette rare situation est loin d'être généralisée partout où tentent de survivre des minorités francophones. Règle générale, au Canada anglais, c'est uniquement en anglais que ça se passe.

Serait-ce que le Canada anglais fait peu de cas de la sécurité des automobilistes québécois et francophones sur ses routes? (...) Cependant, par courtoisie pour nos visiteurs, j'accepterais certains panneaux bilingues à nos postes frontalières et seulement à la frontière. (...)

Jocelyn Quellet
Sainte-Foy

Suis-je alarmiste ?

(Lettre aux dirigeants des 151 papeteries canadiennes ainsi qu'aux propriétaires actionnaires)

Dans LE SOLEIL du 14 février, journée consacrée à ceux qui s'aiment, particulièrement dans la nature, je suppose, j'avais du mal à respirer. De la peine aussi pour la faune et la flore. Bien plus! De la hantise pour la nouvelle génération menacée.

En gros titre: Ottawa prêt à exiger des papeteries l'élimination des dioxines et furannes. Bravo! Toutefois, le gouvernement fédéral a bien failli nous endormir. La question qu'il fallait se poser pour garder les yeux ouverts me fit sursauter.

Quand? Voilà une stratégie d'envergure! Seulement au 1er janvier 1994.

Somme toute, dans quatre ans. C'est dire que le ministre de l'Environnement, M. Lucien Bouchard, aura avec vous tous, une chance de se faire réelle.

Tant qu'à moi, par votre faute, je subirai le sort de mes congénères: vivre en mauvaise posture ou mourir avant d'atteindre à la sagesse. Je vous lance un défi.

Y en aurait-il un parmi vous

pour trouver une solution plus adéquate et dans un meilleur délai? Qu'il se lève et parle haut! (...)

Pierrette Tondreau-Lefebvre
Québec

Ce qui est logique!

J'ai toujours critiqué l'attitude du gouvernement dans certaines circonstances. Cependant, l'annonce des nouvelles mesures qui favoriseront le recrutement d'immigrants francophones ne me laisse pas indifférent.

Je dois en toute honnêteté féliciter le ministre Monique Gagnon-Tremblay pour ce geste qui est très important pour la société québécoise. Je suis un Canadien français très sensible quand il s'agit de mon identité. Aussi je vous demande de continuer, vous êtes dans le bon chemin.

Nous avons besoin des immigrants qui choisissent de venir s'établir au Québec, mais cela doit se passer en français. Ce sera l'harmonie pour tout le monde.

François Harvey
St-Augustin-de-Desmaures

La vraie blessure

Des dirigeants du Parti Égalité ont déclaré que si les Anglo-Québécois ont des institutions scolaires, c'est grâce à eux et non à cause du gouvernement du Québec. J'aimerais apporter les trois remarques suivantes:

1) C'est un fait québécois, à la fois pour les francophones et les anglophones; avant la révolution tranquille, ce sont les communautés religieuses ou les particuliers qui finançaient une bonne part de l'éducation.

2) La richesse des institutions scolaires anglophones vient d'une tradition de solidarité des élites anglophones mais aussi d'un mauvais partage de la richesse. Les Américains (pensons à McGill et à la traite des fourrures) et les francophones fournissaient la main-d'oeuvre à bon marché.

3) Aujourd'hui les institutions universitaires anglophones reçoivent 300 millions \$ du gouvernement du Québec. On vient de toucher à la blessure: les anglophones ont maintenant besoin du gouvernement du Québec... dont le Parlement ne se trouve même pas à Montréal.

Robert Trudel
Lévis

Une bonne retraite

Autant le dire tout de suite, j'ai bien failli m'étouffer en prenant mon café du matin, LE SOLEIL à la main. Je suis en effet tombée sur une entrevue réalisée par la journaliste Louise Lemieux avec la Dr Suzanne Lemire. Et, je ne peux maintenant que lui souhaiter une heureuse retraite de peur et j'insiste, de peur de la voir reprendre du service.

Je salue d'abord son audace et sa persévérance puisqu'elle a été la première femme gynécologue au Québec mais, je ne peux pas concevoir qu'une professionnelle de la santé émette, en 1990,

de pareils commentaires.

Pour reprendre ses propos, rappelons que Mme Lemire estime « que les patientes sont devenues par trop magasiennes, par trop questionneuses... » Les femmes sont devenues des consommatrices averties (Elles « osent » dire aux médecins qu'elles n'en veulent pas d'épidurale, pas de lavement).

« Ces femmes nous font perdre un temps fou » poursuit Dr Lemire.

Plus loin elle ajoute que les femmes devraient faire confiance aux médecins, de la même manière qu'on fait confiance aux garagistes. Je n'ai pas l'intention de décrire au médecin les différences qui existent entre un corps humain et la Golf de Volkswagen. Je me contenterai de supposer que si Mme Lemire a toujours fait confiance aux garagistes, c'est sans doute parce qu'elle a toujours eu assez d'argent pour acquitter les factures qu'ils envoient. La plupart des gens sont généralement plus vigilants.

Pour le reste, c'est difficile de croire qu'une femme médecin tienne tellement à garder d'autres femmes et sans doute aussi leurs conjoints dans le noir dans l'ignorance. (...)

Heureusement que le temps de la soumission est résolu. Il est temps qu'on sache le nom des maladies, leurs causes, leurs effets. Il est temps que les médecins parlent. Oui, il faut questionner, il faut s'informer, il faut apprendre et il faut comprendre. Il faut reprendre le contrôle, remettre la médecine au service des gens et non plus l'inverse. C'est d'autant plus important et urgent que de grandes questions sont à débattre notamment en ce qui a trait à la pratique des sages-femmes. Nous en discutons et heureusement plusieurs médecins de la vieille garde auront pris leur retraite.

Manon Samson
Plessisville

Monde sans pitié

À l'origine de l'attitude critique, il y a deux motivations: l'empathie ou le rejet.

La première, à l'oeil ouvert, elle cherche le style et à travers la manière même, elle guette la surprise dans l'usuel, elle examine l'écart par rapport à la norme; elle ausculte ce qui dérange, est accueillante à ce qui est étranger, à l'autre, à toutes les formes de l'ailleurs, disséminées dans l'immédiat.

La seconde, met ses lunettes fumées, elle mitraille à travers son colimateur calibré, elle ne s'en laisse pas conter, elle exige des passeports esthétiques, des visas de censure, et se nourrit de tampons moraux; elle demande à la répétition de lui donner le plaisir, à l'habitude de lui procurer le goût, elle est fondée sur des acquis, la critique du film d'Eric Rochant, par Régis Tremblay, marquée au coin d'un moralisme avoué, d'un sens civique exemplaire, d'une hygiène sociale et mentale, est vaccinée contre

tout. Elle veut du propre, du sérieux, de l'art.

Elle refuse l'empathie esthétique sous le couvert du rejet social; cette critique est sans pitié.

On dit du romantisme qu'il finit mal; c'est vrai, car c'est l'esthétique des commencements. Il fonde l'accord social sur la volonté de l'esthétique.

Le premier d'Eric Rochant, est fleur bleue, exagérément fleur bleue et sa saveur vient de là en partie.

On sait que Régis Tremblay rejette le film, le style et la génération qui l'a produite au nom d'un art propre; mais on ne sait pas dans quel ordre.

Guy Mercier
Québec

Québécois ou..?

Avec tous les événements qui se passent en ce moment et qui touchent de près le peuple québécois, on est en droit de se poser de sérieuses questions sur notre avenir.

Les requêtes du lac Meech sont d'une évidence telle pour le Québécois qu'il est difficile de comprendre pourquoi certaines provinces canadiennes ne veulent pas les accepter.

La réponse à mon avis, est d'une simplicité évidente. Nous sommes profondément différents des anglophones qui ne veulent pas les reconnaître.

Pourtant les Canadiens sont reconnus mondialement pour leur grand cœur dans l'acceptation de toutes les races et cultures. C'est bien de se reconnaître un pays multiculturaliste mais ça mine une crédibilité de ne pouvoir accepter l'évidence de deux peuples fondateurs dans son propre pays...

L'hypocrisie des autres provinces anglophones, nous l'avons subie plus que quiconque et notre tolérance a atteint ses limites. Les promesses du fédéral lors du référendum n'ont jamais été tenues, l'espoir d'une entente entre Québécois et Canadiens est à toutes fins utiles irréaliste. La période noire dans laquelle le Québec est tombé après le NON a tellement miné notre nationalisme que le mot Québécois est redevenu dans bien des bouches Canadien français. Notre drapeau ne se voit presque plus, même à la Saint-Jean, notre fête nationale.

Le peuple québécois est un peuple fier avec des possibilités inestimables. Il faut que les Québécois prennent maintenant leurs responsabilités de décider de prendre en main leur avenir avec solidarité. Les preuves sont faites, le Canada ne veut pas de nous comme nous sommes. Doit-on mettre en veilleuse notre identité pour rester dans un Canada anglais? Je ne crois pas et j'ai hâte de voir le terme Canadien français banni du vocabulaire des Québécois, un terme qui à mon avis reflète la soumission et la honte.

Gaétan Simard
St-Jean-Christophe

En Bref

■ Aspirant tory

LONDRES (AFP) - Norman Tebbit, ancien président du Parti conservateur, a annoncé hier soir qu'il se présenterait à la direction du parti Tory pour succéder à la première ministre, si Margaret Thatcher décidait de se retirer avant les prochaines élections prévues au plus tard en juin 1992. Cette déclaration a d'autant plus surpris que Tebbit avait récemment affirmé qu'il n'avait plus envie de devenir premier ministre.

■ Navire nucléaire japonais

TOKYO (AFP) - Le seul navire japonais à propulsion nucléaire, le Mutsu, a repris hier ses essais interrompus il y a 16 ans après une fuite radioactive. Les essais du réacteur nucléaire se déroulent à quai, dans la localité de Mutsu, au nord du Japon. Par la suite, le navire devrait faire son premier et dernier périple d'un an dans le Pacifique avant d'être expédié à las ferraille. Le navire qui devait coûter 72 millions \$ à l'origine en aura finalement coûté 790 millions \$.

■ Procès d'un colonel israélien

TEL AVIV (Reuter, AFP) - Un colonel israélien accusé d'avoir ordonné à ses hommes de briser les membres de Palestiniens en Cisjordanie a plaidé hier non coupable à l'ouverture de son procès devant un tribunal militaire. Le colonel Yehouda Meir a déclaré à la radio militaire israélienne qu'il ne faisait que suivre les ordres. Le colonel Meir, qui a 37 ans, est passible de 20 ans de prison.

■ Compromis à Prague

PRAGUE (AFP) - Un compromis a été réalisé hier soir au Parlement de Prague sur le nouveau nom de la Tchécoslovaquie après 12 heures de débats et une intervention personnelle du président Vaclav Havel. La Tchécoslovaquie s'appellera désormais officiellement République fédérative tchécoslovaque en tchèque et République fédérative tchécoslovaque en slovaque, le trait d'union devant souligner aux yeux des Slovaques le caractère fédéral de l'État tchécoslovaque.

■ L'homme du Kremlin au Vatican

MOSCOU (AFP) - Moscou a annoncé hier que Yuri Karlov, un diplomate de carrière de 53 ans, sera son premier représentant au Vatican depuis la révolution bolchévique, 15 jours après sa décision d'établir des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Un nonce apostolique doit être nommé prochainement à Moscou.

■ Jeune incendiaire

DANIA, Floride (AFP) - Un petit garçon de quatre ans a été accusé d'avoir provoqué volontairement un incendie en mettant le feu lundi à son lit, a annoncé hier la police de Dania. Le sinistre a causé des dégâts estimés à 18 000 \$ dans l'appartement familial. Des assistants sociaux vont aider l'enfant qui a été laissé à ses parents, a indiqué un porte-parole du chef de police. « Quand un incendie a été allumé intentionnellement par une personne aussi jeune, elle a à l'évidence besoin d'une aide psychologique », a-t-il estimé. Les noms de l'enfant et de ses parents n'ont pas été révélés.

ARRÊTEZ DE FUMER.

Technique avancée utilisant le laser doux

Une seule session de 15 minutes sans douleur ni effets secondaires.

Taux de réussite de plus de 95%.

Laser Nico Therapie
1052, boul. du Jardin
Charlesbourg
Pour information et rendez-vous.
(418) 623-0773

Hawke demeure premier ministre

SYDNEY, Australie (Reuter, AFP) - Andrew Peacock, chef du Parti libéral, a admis hier que le Parti travailliste australien du premier ministre Bob Hawke avait remporté les élections générales de samedi dernier.

L'issue du scrutin était restée en suspens depuis plusieurs jours. Finalement, il semble que les travaillistes auront une majorité d'au moins deux sièges à la Chambre des représentants qui en compte 148, alors que cette majorité était de 22 dans le Parlement sortant.

En concédant la défaite, Peacock a annoncé qu'il avait l'intention de remettre sa démission comme chef des libéraux, une formation de droite.

Hawke a indiqué de son côté qu'il avait informé le gouver-

neur général Bill Hayden qu'il était maintenant certain de pouvoir former le gouvernement. Hawke en sera à son quatrième mandat consécutif comme premier ministre.

Dans un communiqué, le premier ministre dit qu'il engagera rapidement les mesures présentées lors de sa campagne électorale, notamment dans les domaines de l'économie, du social, de la justice et de l'environnement.

Le Parti travailliste estime qu'il disposera d'au moins 77 sièges au Parlement contre 70 et un siège indépendant.

La maladie d'Alzheimer: une déficience sanguine

LONDRES (Reuter) - Des scientifiques ont découvert que les victimes de la maladie d'Alzheimer pourraient souffrir d'une déficience sanguine qui laisserait l'aluminium s'accumuler dans le cerveau, causant la maladie mortelle.

Les auteurs d'un article publié dans la revue médicale The Lancet, à Londres, croient que l'identification éventuelle de l'anomalie permettra d'envisager de nouvelles possibilités thérapeutiques et des moyens de prévention.

La maladie d'Alzheimer, qui affecte jusqu'à 1 % de la population mondiale, est une forme de démence fatale. Elle se manifeste d'abord par des pertes de mémoire répétées, de plus en plus graves, et avec les années, la détérioration progressive des facultés mentales et la mort.

Depuis des années les chercheurs soupçonnaient que l'alumi-

nium cause la maladie, en partie à cause d'études qui ont établi une relation entre la fréquence élevée de cas dans des régions où l'eau contient une concentration élevée du métal.

Les personnes atteintes du syndrome de Down, une malformation congénitale qui entraîne une déficience mentale, affichent des symptômes semblables aux victimes de l'Alzheimer, c'est-à-dire de fortes concentrations d'aluminium dans le cerveau.

Une équipe de chercheurs français et britanniques rapporte dans The Lancet que les patients atteints de la maladie d'Alzheimer souffriraient d'une déficience d'une protéine du sang.

LE CHOIX EATON

Des caractéristiques de tout premier plan.

Des lignes harmonieuses, un excellent rapport qualité-prix et toute la fiabilité que vous exigez. Voilà des caractéristiques que vous recherchez et que vous retrouvez dans notre gamme d'appareils Viking Eaton. Ces électroménagers portent le sceau "Choix Eaton": ce sont nos meilleurs achats avantageux de jour en jour. Ils vous offriront un excellent rendement pendant des années.

Minuterie délai-cuisson-maintien
Nouvelle surface de cuisson en retrait



Cuisinière Viking Eaton 30 po

- 1. • Facile à nettoyer
- Surface de cuisson en retrait
- Prise pour petits appareils
- Délai-cuisson-maintien
- Lèche-frite de luxe et couvercle
- Minuterie. Blanc, modèle SE3000. (Ton amande, 10,00 en sus) (400)

\$569⁹⁹ ch.

Commandes de chaleur à l'infini
Dessus émaillé

Lèche-frite de luxe avec couvercle

Four à micro-ondes Viking Eaton grand format

- 2. • Contenance de 1.0 pi cu.
- Dix niveaux de puissance jusqu'à 700 watts
- Dégivrage à minuterie et au poids
- Mémoire 4 étapes
- Cuisson à température avec sonde. Modèle RE778TC.

\$279⁹⁹ ch.

Lave-vaisselle Viking Eaton à encastrer

- 3. • Trois cycles
- Système de lavage à 3 niveaux
- Chauffe-assiettes
- Broyeur d'aliments mous. Blanc, modèle DU201. (Ton amande, 10,00 en sus)

\$449⁹⁹ ch.



Réfrigérateur 17.4 pi cu sans givre Viking Eaton

- 4. • Clavette pleine largeur au congélateur
- Double thermostat
- Porte à garniture. Blanc, modèle RF1701. (Ton amande ou charnières à gauche, 10,00 en sus)

\$799⁹⁹ ch.

Programme d'entretien préliminaire pour tous les électroménagers offerts chez Eaton



Déclarations d'impôt fédéral et provincial

Nos spécialistes en impôt chez H&R Block prépareront votre déclaration d'impôt provincial en même temps que votre déclaration d'impôt fédéral et ce, avec la même précision. Nous vous le garantissons.

Laissez nos spécialistes répondre à toutes vos questions sur les changements continus aux lois fiscales. Mettez-nous au travail pour vous.

L'Équipe fiscale du Canada
H&R BLOCK

Ouvert de 9 h à 21 h les jours de semaine et de 9 h à 17 h le samedi.

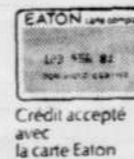
Consultez les pages blanches pour le bureau le plus près de chez vous. Cartes MasterCard et Visa acceptées dans la plupart des bureaux de la région.

1305, chemin Sainte-Foy 688-7243

Aussi, ces bureaux pendant les heures normales des magasins

la Baie SEARS

Autres bureaux de la région Saint-Agapit 888-5551 Saint-Anselme 885-9466



Credit accepté avec la carte Eaton

Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

Nous sommes...le grand magasin du Canada

TROUVEZ LES MOTS MAGIQUES

plus 1000\$ en argent de poche si vous êtes un abonné du quotidien Le Soleil

ÉGALEMENT: Quatre magnifiques chaînes en or d'une valeur de 500 \$ chacune offertes par les BIJOUTERIES doucet

POUR PARTICIPER: Consultez tous les jours les annonces classées du journal Le Soleil. Trouvez les mots magiques du jour et inscrivez-les sur le coupon. Retournez celui-ci dûment rempli à l'adresse indiquée ou déposez-le dans la boîte à l'entrée de l'édifice du journal Le Soleil. Un coupon par enveloppe. Règlements disponibles au journal Le Soleil.

des ANNONCES CLASSÉES du quotidien
LE SOLEIL

et courez la chance de gagner un voyage en Floride d'une semaine, du 12 au 17 septembre 1990, pour quatre (4) personnes, au monde fantastique de

Walt Disney World



comprend le transport aérien de Montréal par Transporteur officiel de Walt Disney World

et l'hébergement (6 jours, 5 nuits) au magnifique **THE DISNEY INN**

LE TOUT D'UNE VALEUR DE 5000*



Retournez à: LES MOTS MAGIQUES, Le Soleil, C.P. 15800, Québec (Québec) G1K 8A8

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ (bur.): _____

TÉL. (rés.): _____

LE MOT MAGIQUE DU JOUR _____ DATE _____

L'attribution hebdomadaire des prix se fera au journal Le Soleil les 12, 19, 26 mars et 2 avril. L'attribution du gros lot se fera le 4 avril.

CONSERVEZ CETTE ANNONCE

"WEEK-END CINÉMA"

CHIK 99

LE SOLEIL

PLEIN LA VUE ET LES OREILLES

3 MAGNÉTOSCOPIES À GAGNER

279 LOCATIONS DE FILMS GRATUITES

MOTS DE PASSE:

ACTEUR

CASCADEUR

PRODUCTEUR

DIRECTEUR PHOTO

RÉALISATEUR



En collaboration avec VIDEO FLIRT et le journal LE SOLEIL c'est le "WEEK-END CINÉMA" à CHIK 99.

Conservez cette annonce et écoutez CHIK 99. De vendredi 16h jusqu'à dimanche 18h, des extraits de musique de films seront diffusés. Dès que vous entendrez le signal de l'animateur et que vous avez identifié cette musique, vous avez alors 9 minutes pour nous téléphoner au 670-9099 pour vous inscrire. Vous devrez également mentionner à l'animateur un des mots de passe paraissant sur cette annonce. Ainsi vous deviendrez éligible au tirage de 3 MAGNÉTOSCOPIES

De plus, les 9 premières personnes à nous téléphoner se mériteront UNE LOCATION DE FILM GRATUITE, au total 279 LOCATIONS À GAGNER.

Règlements disponibles à CHIK 99.

VIDEO

flirt

LE SOLEIL

TOUT UN WEEK-END À CHIK 99!